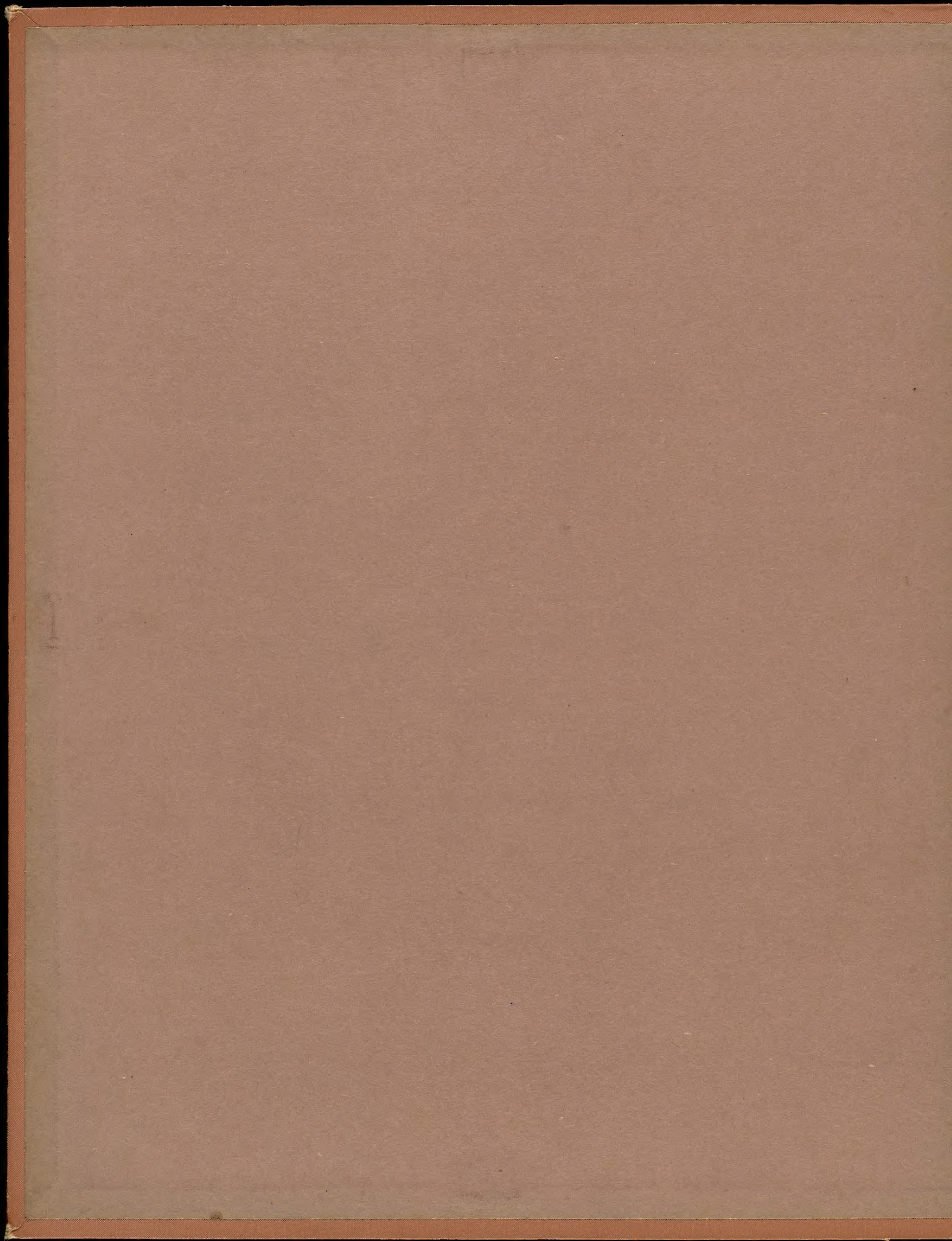
LE BOIS

PITTORESQUE





LE

BOIS PITTORESQUE

LE

BOIS PITTORESQUE

COMPRENANT :

Abris — Auvents — Balcons — Balustrades — Barrières — Bergeries — Bois découpés
Campaniles — Chalets — Chenils — Consoles
Épis — Escaliers — Grilles — Hangars — Jardinières — Kiosques — Lambrequins — Lapinières — Lavoirs
Lucarnes — Marquises — Meubles — Pans de bois — Passerelles — Pigeonniers
Pignons — Porches — Porcheries — Portes — Portes charretières — Portiques — Poulaillers
Puits — Réservoirs — Stalles — Treillages — Vacheries — Vérandas, etc.

PAR

Pierre CHABAT

ARCHITECTE



PARIS
LIBRAIRIES-IMPRIMERIES RÉUNIES
MAY et MOTTEROZ, Drs
ANCIENNE MAISON MOREL
2, rue Mignon. 2

LE
BOIS PITTORESQUE

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHES I, II, III

PIGEONNIERS — POULAILLERS — LAPINIÈRES

M. Pierre Chabat, architecte.

On comprend, sous la dénomination générale de *poulailler*, les locaux réservés aux diverses espèces de volailles.

Le poulailler doit être appliqué contre le mur exposé au levant : au midi, la chaleur serait insupportable et favoriserait la pullulation des mites; l'exposition au nord serait trop fraîche et donnerait de l'humidité; au couchant, le soleil viendrait inutilement le soir.

Le poulailler se construit de différentes façons. Les poulaillers de parcs, quoique destinés à recevoir peu de poules, doivent être cependant assez grands pour permettre une aération facile; on peut les construire en planches, en maçonnerie, en terre ou en pierraille; mais il ne faut pas oublier que les parois intérieures doivent toujours être unies, afin d'éviter les cavités qui récèlent les mites.

Des ouvertures grillées, dont la maille doit être de $0^m,02$, sont ménagées, l'une, dans la face tournée au soleil levant, aussi haut que possible, l'autre, dans la partie haute de la porte, afin d'avoir constamment un bon courant d'air; on y fixe, soit par des charnières, soit par des coulisseaux, des châssis vitrés qui servent à boucher ces ouvertures pendant les grands froids, tout en laissant suffisamment pénétrer le jour.

La porte, servant de passage aux personnes chargées du soin des volatiles, doit avoir au moins $1^m,80$ de hauteur, sur $0^m,60$ à $0^m,70$ de largeur; les ouvertures pour les volailles ont $0^m,14$ à $0^m,15$ de largeur, sur $0^m,15$ à $0^m,20$ de hauteur, et sont munies de trappes à coulisses verticales ou horizontales (fig. 1).

La toiture peut être construite en chaume de paille

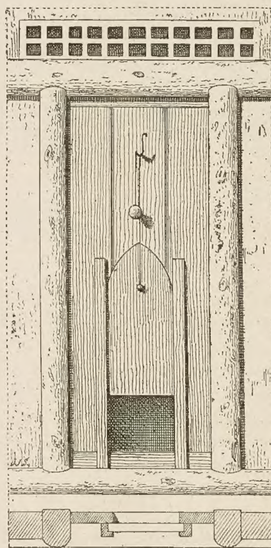


Fig. 1.

ou de roseaux, couverture champêtre, qui a le double avantage d'être chaude pour l'hiver et fraîche pour l'été.

Le poulailler de maison bourgeoise ou de ferme doit être, comme celui de parcs, exposé au levant, jamais au midi. Il faut toujours avoir soin de l'abriter du côté du midi par des arbres touffus, comme des acacias. Si ces arbres, qui poussent très rapidement, viennent à obstruer les rayons du soleil levant, il est facile de les émonder, de façon à ne laisser très épaisses que les parties utiles. Ce genre de poulailler peut aussi se couvrir en chaume; un homme doit pouvoir circuler facilement debout à l'intérieur.

L'ouverture doit être, autant que possible, pratiquée de façon à ne pas recevoir le vent du nord, et placée au milieu du mur d'entrée en laissant libres les parties de droite et de gauche, l'une de ces deux parties étant réservée aux perchoirs.

Ces perchoirs doivent être tous à la même hauteur et non disposés en échelle, comme on le fait trop souvent, car les volailles cherchent toujours à monter au plus haut échelon, et chaque soir amène des rixes où les faibles et les moins chanceux peuvent être précipités d'une façon dangereuse. L'échelle permet, il est vrai, de loger un plus grand nombre de volailles, mais on y reconnaît tant d'inconvénients qu'on doit la supprimer.

On peut employer diverses sortes de perchoirs, toujours mobiles, afin de pouvoir dénicher les insectes plus facilement.

Celui que nous donnons (fig. 2) ressemble à un

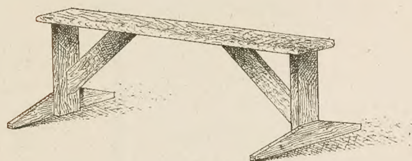


Fig. 2.

banc et ne tient par aucun côté au poulailler. Il est fait de sept morceaux de bois grossièrement façonnés, blanchis au rabot; les trous et les joints sont mastiqués et le tout est peint d'une épaisse couche de couleur, ne laissant aucune retraite propre à recéler les mites. Tout est cloué, sans tenons ni mortaises, et l'on donne la longueur qu'on désire. Le dessus, qui est le perchoir proprement dit, est assez épais pour n'être pas flexible; il est large d'au moins $0^{m},10$ à $0^{m},12$ et complètement plat. Cette condition est indispensable pour toutes les volailles, mais principalement pour les grosses, chez lesquelles le poids détermine une grande dépression du sternum lorsque le perchoir est étroit ou arrondi. Toutes les arêtes sont abattues, et les cornes des pieds sont en pente, afin que les poules n'y puissent percher.

La hauteur du perchoir ne doit pas dépasser $0^{m},40$, surtout pour les grosses poules, dont les chutes peuvent être mortelles quand les perchoirs sont trop élevés.

Pour bien faire comprendre la disposition généralement adoptée, nous donnons (fig. 3) un plan

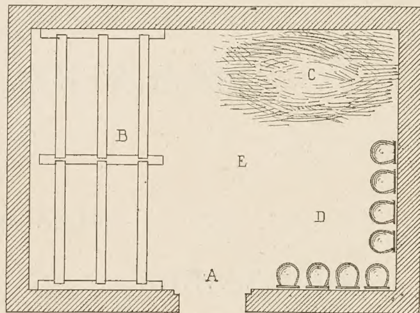


Fig. 3.

de poulailler. En A se trouve la porte d'entrée; en B, les perchoirs; en C, la partie réservée pour étendre de la paille fraîche, souvent renouvelée, sur laquelle les poules qui n'aiment pas à percher vont dormir la nuit et faire la sieste le jour, dans les temps froids. Quelques-unes même, ne voulant pas pondre dans les pondoirs, se font un nid par terre dans cette paille et préfèrent y déposer leurs œufs. En D se trouve la partie réservée aux pondoirs qui doivent s'accrocher à la même hauteur que les perchoirs; l'espace E reste libre pour permettre les ébats des poules pendant les neiges ou les pluies, et faciliter aussi la récolte des œufs.

Ce système (fig. 3) a le précieux avantage de rendre les chutes moins fréquentes, de permettre un

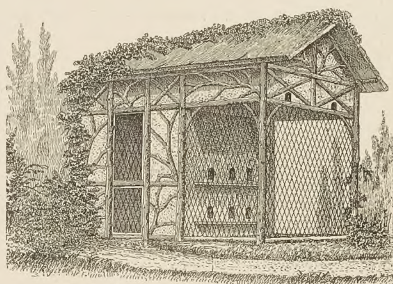


Fig. 4.

examen minutieux dans la recherche des mites, de rendre le nettoyage de l'aire facile, etc., etc.

Il faut bien calculer les distances des perchoirs et

ne les placer jamais trop près du mur du fond, afin que les animaux soient bien dégagés, bien à l'aise et qu'ils ne se déforment pas.

Tous les murs doivent être parfaitement enduits, sans trous ni interstices. Le bitume est ce qui convient le mieux pour la confection de l'aire.

Les figures 4 et 5 sont des types de poulaillers rustiques couverts en chaume; le premier possède sur la façade latérale un promenoir couvert, et le second a sa partie centrale surmontée d'un pigeonnier.

Dans les exploitations importantes, le poulailler est divisé, pour les différentes sortes de volatiles, en compartiments disposés autour d'une cour spéciale, séparée par une clôture de la cour de service, qui prend le nom de basse-cour.

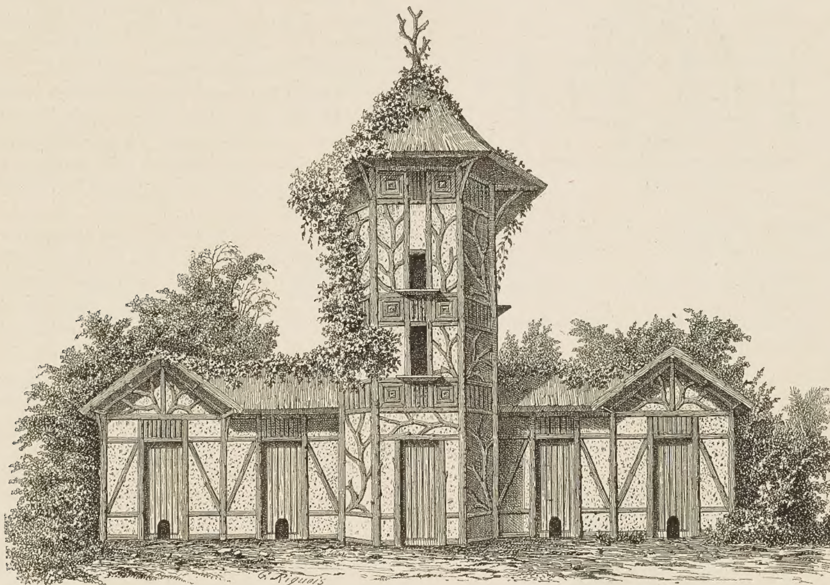


Fig. 5.

La *basse-cour*, dans les villes, est une cour distincte de la cour principale et entourée de bâtiments formant les dépendances : offices, écuries, remises, etc. La basse-cour doit avoir des issues sur la cour d'honneur, une entrée particulière et des dégagements.

Dans la campagne, c'est une cour sur laquelle donnent les granges, les écuries, les étables, les bergeries, le colombier ou pigeonnier, le poulailler, le clapier, les remises et hangars, les celliers, le fournil et la buanderie. Elle doit être garnie de murs, exposée au soleil et pourvue d'un abreuvoir.

Nous recommanderons comme disposition de basse-cour, c'est-à-dire de cet ensemble de locaux destinés à l'élevage des volailles de consommation ou de rapport, *poules*, *oies*, *dindons*, *canards*, *faisans*, *perdrix*, etc., et comprenant en outre la *vacherie*, la *laiterie* et parfois la *porcherie*, la disposition proposée par M. Roux, dans son ouvrage sur les *Fermes modèles*.

Cette disposition de basse-cour est reproduite en plan, à l'échelle de $0^{m},002$ par mètre (fig. 6). Au centre est une pièce, 6, pourvue de fenêtres par lesquelles la vue peut s'étendre sur les vacheries, 5. Cette pièce est garnie de bancs de pierre autour de sa partie circulaire et au milieu est placée une table en marbre. La laiterie, 4, divisée en deux sections, occupe le pourtour du rond-point. Viennent ensuite le *poulailler* et la *faisanderie*, 3, puis la cour, 1, affectant la même forme et possédant deux mares et deux loges à canards, 2.

Parfois, on établit des *poulaillers* surmontés de pigeonniers dans le genre de notre figure 7. Cette construction, exécutée avec une certaine élégance, est en briques et maçonnerie avec charpente apparente; l'entrée et la sortie des volailles se font par une ouverture pratiquée dans le bas de la porte. Le pigeonnier est divisé en compartiments par des

cloisons, de manière à séparer les couples ; il est couvert en ardoises, tandis que le poulailler est couvert en zinc.

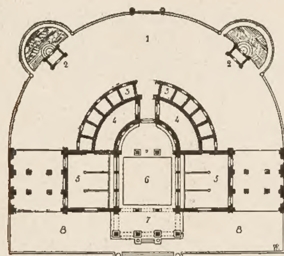


Fig. 6.

La *lapinière* est un local affecté à l'élevage des lapins et qui forme annexe dans certaines constructions rurales.

On distingue :

Les *loges* ou *cabanes*, destinées à renfermer quelques individus isolés ;

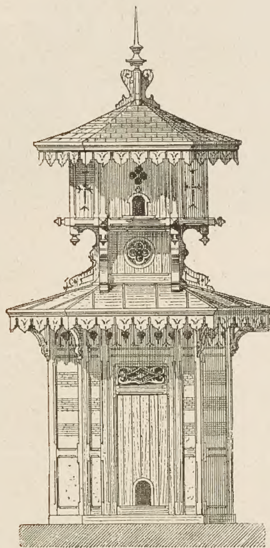


Fig. 7.

Le *clapier*, qui est un réduit clos et pavé, dans lequel on laisse les lapins courir en liberté.

On y dispose souvent un râtelier, une auge et un petit abreuvoir. Quelques loges, élevées au-dessus du sol pour ménager l'espace, servent à séparer les mâles des mères pleines ou nourrices.

Certains *clapiers* sont à compartiments. La surface à donner à cette installation se calcule à raison d'un demi-mètre carré par lapin adulte et d'un mètre carré par femelle.

Quelques *clapiers* sont composés de loges ou cabanes établies au niveau du sol et pourvues chacune d'une petite cour.

Au point de vue d'une disposition d'ensemble régulière, les *clapiers* peuvent occuper un emplacement symétrique à celui réservé aux volailles, ainsi que le comporte l'exemple de notre planche 1.

Ces dispositions sont bonnes pour des installations de petite importance ; mais, quand on veut faire l'élevage de lapins en grand ou une industrie productive, il faut avoir soin de bien organiser et de tenir convenablement le logement que l'on destine à ces animaux.

La meilleure orientation est celle du levant.

Les séparations entre les cabanes se font en maçonnerie ou en planches de chêne ; le fond est, soit le mur contre lequel le *clapier* est adossé, soit une cloison en chêne. Le devant est laissé à claire-voie en treillis de fer pour faciliter l'accès de l'air et de la lumière.

Les cabanes destinées aux mères doivent présenter, au minimum, une surface de $0^{m},70$; celles des mâles peuvent être de $0^{m},60$ seulement.

Il est convenable, en outre, pour loger en commun les lapereaux sevrés, d'avoir plusieurs cabanes plus grandes dont on calcule la surface à raison de $0^{m},30$ par bête.

Il est excellent, pour la santé des animaux, qu'ils puissent prendre leurs ébats dans une petite cour placée en avant des cabanes, close de murs et parfaitement pavée, de manière que les lapins ne puissent pas y creuser des terriers et passer sous les murs.

Sur ce pavage on étend une couche de marne ou de terre, que l'on renouvelle quand elle est trop imprégnée d'urine.

Au Jardin d'Acclimatation, à Paris, M. Simonet, architecte, a installé des *lapinières* ou *clapiers*, d'une façon très confortable.

L'ensemble des loges forme un petit bâtiment en arc de cercle qui comprend trois trouées complètes.

Le plan général de cette installation est donné à l'échelle de $0^{m},005$ pour mètre (fig. 8).

Les loges sont adossées en double rangée formant chacune trois étages.

Le fond de chaque compartiment est disposé de manière que les urines soient dirigées, par un conduit cylindrique, dans un caniveau ou égout, qui passe à la partie inférieure des loges du rez-de-chaussée, sous la cloison séparative placée dans

l'axe longitudinal du bâtiment. Chaque trouée possède une petite cour plantée de quelques arbustes et un passage de service.

Le sol de la cour est recouvert d'une épaisse couche de sable.

Des trottoirs bordent de chaque côté le petit bâtiment.

Nous reproduisons (fig. 9), à l'échelle de $0^{m},03$ pour mètre, le plan du *clapier* ou *lapinière* de cette même installation.

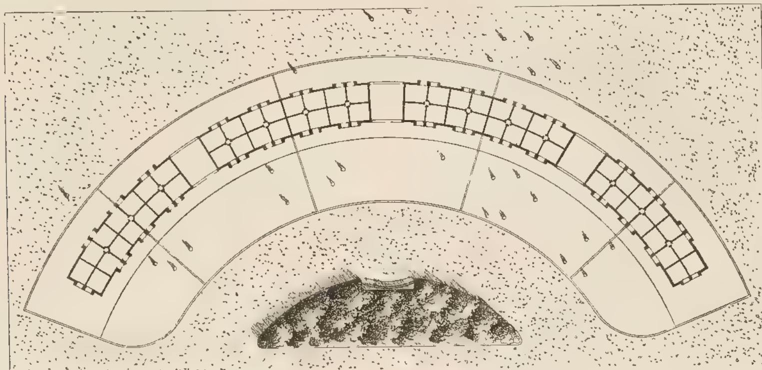


Fig. 8.

La partie gauche de cette figure montre la disposition d'une des cases du rez-de-chaussée; la partie droite, celle d'une des loges placées au-dessus.

La coupe (fig. 10), à l'échelle de $0^{m},025$ pour mètre, indique le parti adopté pour l'écoulement des urines dont nous avons parlé plus haut.

Les compartiments sont accolés deux à deux à chaque étage et clos par des portes grillagées, fermées au moyen d'un cadenas embrassant trois pitons fixés, l'un, sur le meneau séparant les deux cases, les autres, sur les montants des deux portes.

Le *pigeonnier* ou *colombier* avait autrefois la forme

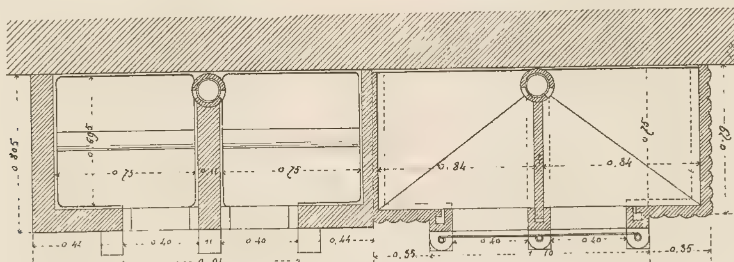


Fig. 9.

d'une tour ronde, occupée au rez-de-chaussée par une étable ou un *poulailler;* la partie supérieure était réservée aux pigeons. Cette forme fut longtemps conservée et l'on en trouve encore quelques exemples, comme celui que nous donnons (fig. 11) et qui date du seizième siècle.

On divise les locaux réservés aux pigeons en *colombiers à pied* et colombiers de *fuies* ou *volets.*

Les colombiers à pied sont élevés en maçonnerie, sur plan circulaire ou polygonal.

Quelle que soit la forme affectée à ces constructions, les murs extérieurs doivent être crépis et blanchis à la chaux pour que les pigeons reconnaissent leur demeure à une grande distance.

Le toit doit avoir une pente assez forte, afin que les eaux pluviales, s'égouttant rapidement, entraînent la fiente déposée par les pigeons. Toutefois, il ne faut pas que cette pente soit telle que les pigeons ne puissent s'y promener.

L'intérieur doit être également crépi, le plancher carrelé et non planchéié, afin d'éviter l'introduction des rongeurs, et le carrelage, scellé en bon ciment,

doit pénétrer de plusieurs centimètres dans l'épaisseur des murs.

Sur le pourtour intérieur du *pigeonnier* sont établis des nids appelés boulins ou boujeottes, en nombre proportionnel à celui des pigeons que l'on

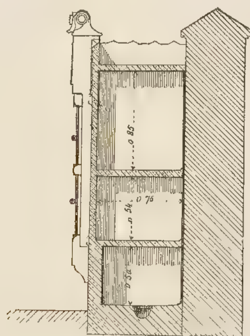


Fig. 10.

veut entretenir. On compte ordinairement trois boulins pour deux paires de pigeons.

Les boulins en terre cuite ou en briques non vernissées sont préférables aux nids en osier et en planches, à cause de la quantité d'insectes qui pullulent bientôt dans ces derniers; on leur donne $0^m,25$

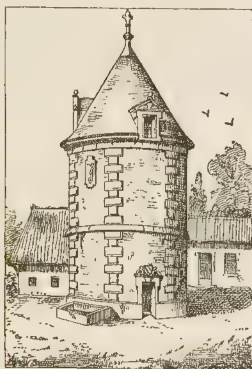


Fig. 11.

de hauteur sur la même largeur et $0^m,40$ à $0^m,45$ de profondeur. Le premier rang se place sur un retrait ménagé dans l'épaisseur du mur, à partir de $1^m,20$ de hauteur au-dessus du sol; on réserve une saillie qui dépasse le bord du nid de $0^m,10$ à $0^m,15$. On établit un second rang de boulins au-dessus du premier, en le plaçant en échiquier, avec une saillie en briques ou en planches de chêne, ménagée de même dans la construction. On continue ainsi, en ayant soin que le dernier rang de boulins soit placé à $0^m,60$ du toit

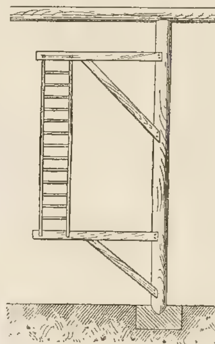


Fig. 12.

et surmonté d'une corniche, qui sert aux ébats des pigeons lorsque le mauvais temps les empêche de sortir.

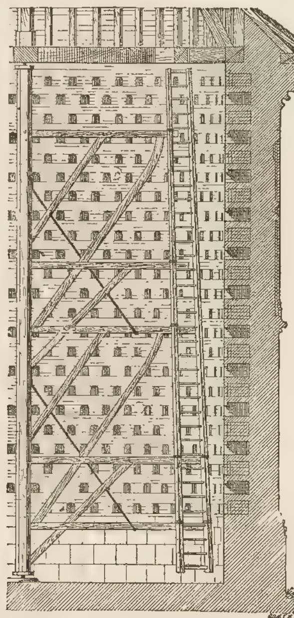


Fig. 13.

L'échelle tournante qui sert à visiter les nids peut s'établir de la manière suivante :

Au point central du pigeonnier, on scelle, en terre, une pierre dure dans laquelle on pratique un trou

assez grand pour recevoir une crapaudine (fig. 12). Une poutre solide et destinée à recevoir un pivot est fixée à la charpente et aux murs par quatre forts liens en fer. Une pièce de bois, garnie d'un bon pivot à chaque bout, est placée debout dans la crapaudine et dans la poutre. Ce poteau mobile porte, en haut et en bas, encastrées à mortaises, deux autres pièces de bois transversales soulagées par un lien. Sur ces deux traverses on fixe solidement l'échelle. On franchit alors quelques échelons, puis on saisit le bord du boulin pour faire tourner l'échelle sur ses pivots. On peut ainsi visiter tous

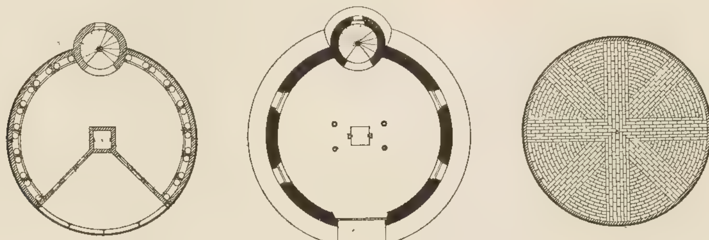


Fig. 14.

les nids de bas en haut, en évitant le bruit et les mouvements brusques, qui effrayent et dérangent les pigeons.

Des fenêtres servent à l'entrée des pigeons ainsi qu'à l'éclairage. Ces baies sont pourvues de planches percées de trous de la grosseur des pigeons. Une planche de repos est fixée au-dessous.

Le toit doit être plafonné intérieurement.

La figure 13 représente, à l'échelle de $0^m,02$ pour mètre, la moitié de la coupe d'un colombier de grande dimension, établi à peu près suivant les données que nous venons d'indiquer.

Les boulins, placés en échiquier, par rangées horizontales, sont en briques. A un poteau central, tournant sur pivots, se rattachent les potences qui supportent l'échelle de service.

Ce *colombier* a été construit à Boos (Seine-Inférieure); il est à section circulaire à l'intérieur, octogonal à l'extérieur et recouvert d'un toit conique, percé d'une lucarne pour la sortie et la rentrée des pigeons.

Le Jardin d'Acclimatation de Paris possède un *colombier* destiné à l'élevage des pigeons voyageurs, dans lequel on a su remédier, pour la facilité du service, aux inconvénients que présente l'échelle pivotante.

Ce colombier, dont la largeur dans œuvre est de $6^m,70$, est à plusieurs étages; nous donnons (fig. 14) le plan des différents étages et celui du carrelage qui se répète à chaque étage.

Le mur du rez-de-chaussée est en meulière; les parois des étages sont formées d'une charpente en fer avec remplissages en briques. On voit que les boulins, renfermant chacun deux pots ou nids, sont disposés à la circonférence.

Enclavé dans le périmètre du colombier, se trouve un escalier circulaire qui forme saillie de la moitié de son diamètre et dont l'accès est à l'intérieur de l'édifice aux différents étages. C'est par cet escalier

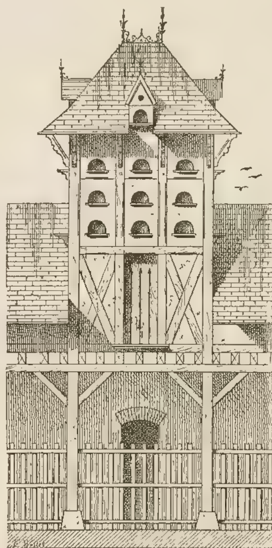


Fig. 15.

que monte la personne chargée du nettoyage et de la distribution de la nourriture; cette dernière est amenée aux divers étages par le conduit quadrangulaire en briques, dont on remarque la section sur les plans, au centre du colombier.

Deux des angles de ce conduit se rattachent aux cloisons dont la projection forme, sur le plan circulaire de l'étage, un secteur égal en surface au

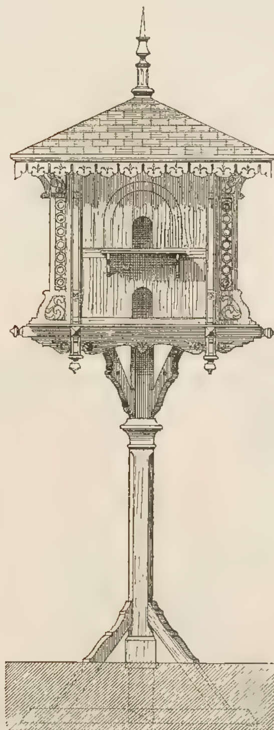


Fig. 16.

quart de celle du cercle. Cet espace est clos extérieurement par un grillage et sert à la récréation des pigeons ou à leur refuge pendant les diverses

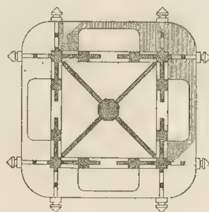


Fig. 17.

opérations du service. A cet effet, des portes sont pratiquées dans le milieu des cloisons.

L'installation de ce colombier, construit sous la direction de M. Simonet, architecte, réalise un grand progrès et il serait désirable de le voir prendre pour modèle partout où l'on s'occupe de l'élevage des pigeons voyageurs.

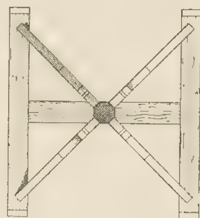


Fig. 18.

Les pigeonniers de *fuies* ou *volets* sont construits sur des piliers en bois de brin au-dessus d'autres

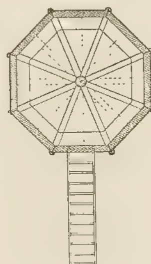


Fig. 19.

bâtiments, comme le montre la figure 15. Ce pigeonnier est pourvu, au niveau du plancher, d'une porte

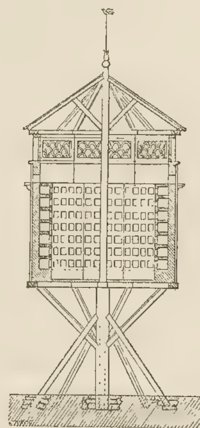


Fig. 20.

à laquelle on accède au moyen d'une échelle; au-dessous se trouve un poulailler.

Souvent encore on dispose les pigeonniers sur un seul pied; on en fait quelquefois des ouvrages de menuiserie avec ornements en bois dé-

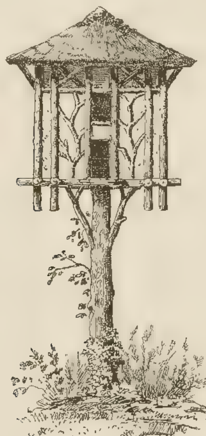


Fig. 21.

coupés. Tel est celui que représente la figure 16 et qui a l'avantage de séparer absolument les



Fig. 22.

couples appareillés, en donnant à chacun d'eux une case distincte avec une issue particulière, de façon à éviter les batailles et les croisements bâtards.

Ce pigeonnier, à l'échelle de 0m,025 pour mètre, est divisé en deux portions, formant deux étages.



Fig. 23.

Chacune de ces portions est partagée elle-même en quatre cases, ayant leur ouverture spéciale, ainsi que l'indique le plan, à l'échelle de 0m,02 pour mètre (fig. 17). La figure 18 est le plan de la partie dans le sol, sur laquelle sont fixés le poteau central et les quatre pieds du pigeonnier.

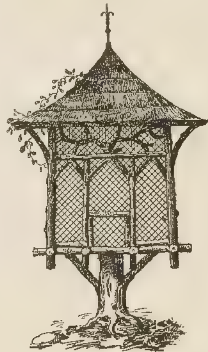


Fig. 24.

Nous donnons (fig. 19 et 20) le plan et la coupe d'un pigeonnier, également porté sur un pied en

charpente assez original et à la porte d'entrée duquel on accède au moyen d'une échelle.

On ne saurait prendre trop de précautions dans l'établissement des *pigeonniers* pour les garantir de l'invasion des rats. Tout d'abord il convient d'éloi-

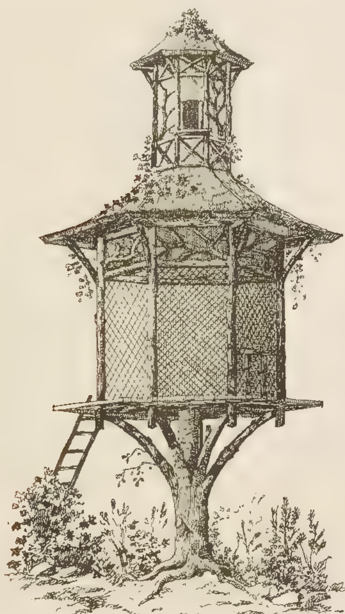


Fig. 25.

gner l'entrée du sol autant que possible. En outre, on peut encore garnir le sol à l'entour d'une couche de gravillon fin de $0^{m},30$ d'épaisseur, recouverte de sable, puis établir une bande de zinc sur toutes les parties verticales ou inclinées aboutissant au pigeonnier; les rats rencontrent d'abord la couche de gravillon, qui bouche, en retombant, les tranchées creusées, et leurs griffes, malgré leur acuité, ne peuvent mordre sur la surface glissante du zinc.

Certaines décorations de jardins comprennent de petits édicules, tels que : colombiers, pigeonniers, volières, abris pour canards, etc., etc., dans le genre de ceux que nous reproduisons (fig. 21, 22, 23, 24, 25 et 26), et qui sont dus à M. Simard fils, constructeur à Bellevue (Seine-et-Oise).

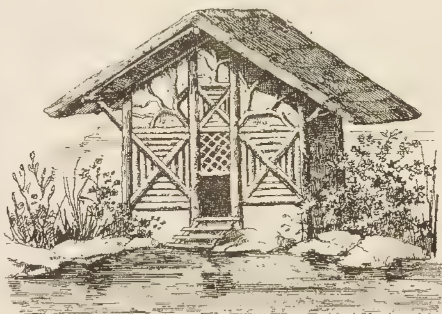


Fig. 26.

Les figures 21, 22 et 23 donnent divers types de pigeonniers rustiques : l'un (fig. 23), occupé au rez-de-chaussée par un abri pour les canards; le deuxième, avec dépôt pour différents objets de jardin, au rez-de-chaussée, et le premier, de petite dimension, construit sur un tronc d'arbre.

Les figures 24 et 25 sont deux exemples de petites volières dont l'une est surmontée d'un pigeonnier; la figure 26 est un abri pour canards.

Toutes ces constructions (fig. 21 à 26) sont couvertes en chaume.

Nos planches I, II et III reproduisent divers types de pigeonniers en bois, briques, maçonnerie, etc. La partie inférieure de la planche III est occupée par un pavillon pouvant être utilisé comme rendez-vous de chasse, ou remise pour objets de pêche, canotage, jardinage, etc.

PLANCHE IV

PORTE CHARRETIÈRE

M. Waaser, constructeur.

Les portes charretières ordinaires sont d'une construction très simple; leurs vantaux sont, en général, formés de planches verticales jointes à rainure et languette, maintenues par des châssis en charpente, avec traverses et écharpes derrière.

Souvent aussi la construction de ces portes témoigne d'une certaine recherche, comme le montre le motif de la planche IV.

Cette porte est à claire-voie et formée de deux vantaux, dont le bâti comprend deux montants et trois traverses, celle du haut cintrée.

Des montants intermédiaires en bois découpé forment la claire-voie de la partie supérieure; le bas est occupé par des panneaux, dont l'un est circulaire, également en bois découpé.

Des gonds rattachent les vantaux à des montants fixes que des scellements relient aux deux piles en maçonnerie. Ces deux piles, construites en briques et pierre, servent de supports à un bâti de charpente formant le couronnement de la porte et encadrant un panneau destiné à recevoir une inscription.

PLANCHE V

PUITS COUVERT ET FONTAINE

MM. S. Sauvestre et Jacq. Gros, architectes.

Le puits couvert, représenté (pl. V) par deux élévations, l'une principale et l'autre latérale, à l'échelle de 0m,03 pour mètre, a été construit à Vernouillet (Seine-et-Oise), par M. S. Sauvestre, architecte. L'épi, représentant une poule et ses poussins, ainsi que la tuile de la couverture sont en terre cuite vernissée de la maison Complet, au Mesnil de Bavant (Calvados).



Fig. 27.



Fig. 28.

La fontaine, qui occupe le milieu de la planche, est due à M. Jacq. Gros, architecte; la face latérale est à l'échelle de 0m,06 pour mètre et le plan à 0m,04. Cette petite construction est entièrement en bois de pin, sauf le soubassement qui est en ciment; l'auge est faite d'un assemblage de morceaux de bois ayant 0m,18 × 0m,20. Cette fontaine est établie dans une cour du chalet Tobler, à Zurich.

Les figures 27 et 28 sont deux anciens puits construits en charpente.

Le premier (fig. 27) date du quinzième siècle; il est situé dans l'ancien couvent des Jacobins, à Nevers, occupé aujourd'hui par les Frères des écoles chrétiennes. Les montants verticaux, formant entourage, ont été ajoutés depuis peu de temps pour garantir les enfants de tout accident.

Le deuxième (fig. 28), dont la construction remonte assez loin, se trouve à Trôo (Loir-et-Cher). En raison de son écho, on l'appelle dans le voisinage le *Puits qui parle.*

PLANCHE VI

LAVOIR

Ce lavoir, d'un aspect si pittoresque (pl. VI), a été construit, à la fin du siècle dernier, sur les bords de

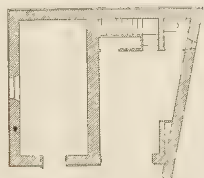


Fig. 29.

la rivière *le Poussendre*, à Sous-Mont-Saint-Quentin, près Falaise (Calvados), dans une propriété appar-

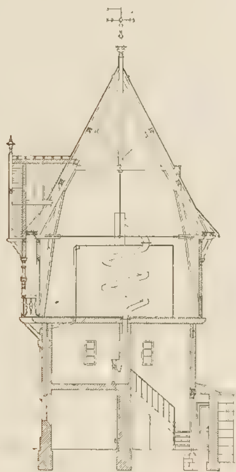


Fig 30.

tenant alors à Marie Joly, pensionnaire de la Comédie-Française sous la Révolution.

Le pavillon, d'une forme carrée, se divise en deux parties au rez-de-chaussée : l'une, la partie avancée, sert de lavoir proprement dit et forme abri à l'extérieur pour les laveuses; l'autre, la partie en arrière, est la buanderie, dans laquelle se trouve un escalier

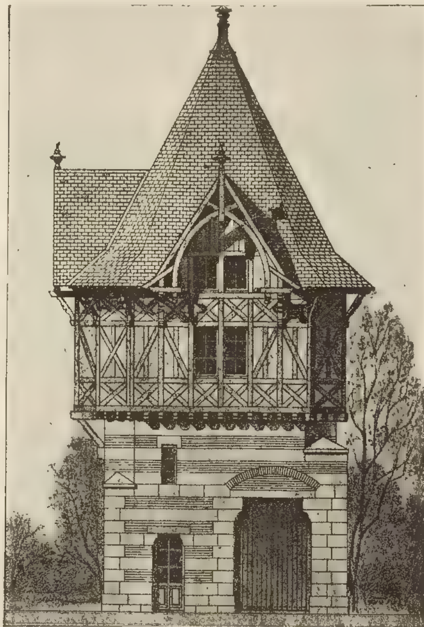


Fig. 31.

donnant accès au comble, utilisé comme séchoir. La toiture, surmontée d'un campanile rustique, est couverte en chaume.

Dans la face latérale de gauche est pratiquée une baie hexagonale dont les chambranles sont garnis de rondins en bois naturel. Les chambranles de la

porte sont également garnis de rondins en bois naturel.

Les figures 29, 30 et 31 donnent le plan, la coupe, à l'échelle de $0^{m},01$ pour mètre, et l'élévation d'un pavillon-réservoir dépendant du domaine des Roches.

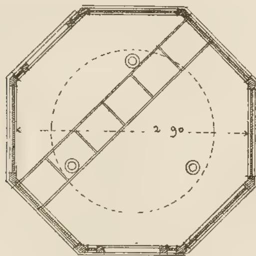


Fig. 32.

La partie supérieure, en encorbellement, est entièrement en pan de bois avec remplissage en crépi ; le soubassement est en briques et pierre.

Les figures 32 et 33 reproduisent, en plan et en élévation, un réservoir construit par M. Waaser ; la partie haute est décorée par un treillage et la chambre inférieure est occupée par un poulailler.

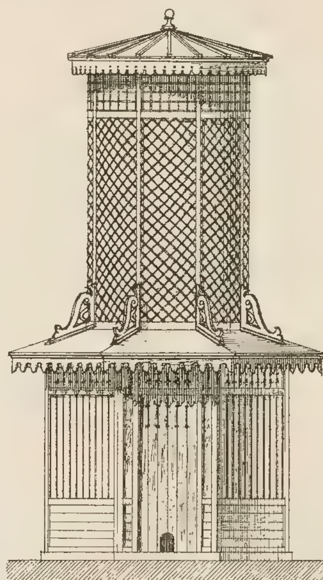


Fig. 33.

PLANCHE VII

PORTE CHARRETIÈRE

M. Pierre Chabat, architecte.

La porte charretière (pl. VII) est à deux vantaux ; elle est composée de deux châssis en charpente

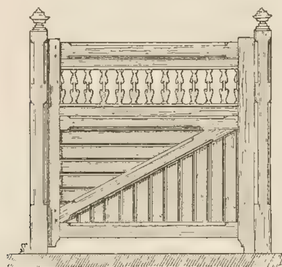


Fig. 34.

sur lesquels sont rapportées des lames verticales ; à chaque vantail, une écharpe relie les montants et les traverses.

La figure 34 donne une porte à un seul vantail, n'ayant que $1^{m},30$ de hauteur ; cette porte est com-

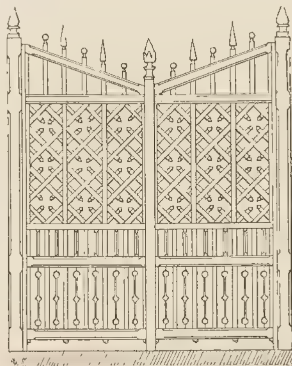
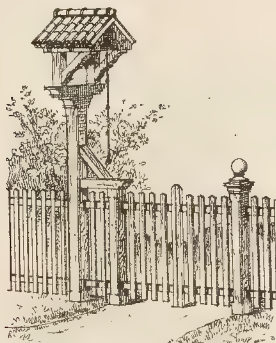


Fig. 35.


Fig. 36.

posée de deux parties : l'une, pleine, formée de planche jointives maintenues par les montants, deux traverses et une écharpe; l'autre, à claire-voie, en bois découpé.

La figure 35 est une porte-barrière à deux vantaux, dont la partie inférieure est garnie de bois découpé et le haut disposé en grillage; trois traverses horizontales et deux écharpes relient entre eux les battants de rive et les battants milieux.

La figure 36 est l'entrée d'un pavillon de pensionnaires, à l'asile d'aliénés de Vaucluse (Seine-et-Oise). Cette barrière, très simple et très économique, construite sur les dessins de M. Poussin, architecte, présente une particularité que nous devons mentionner : le montant de gauche supporte un petit auvent abritant la cloche d'entrée.

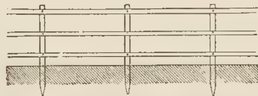
PLANCHE VIII

CLOTURES DIVERSES

M. Edward Dewson, architecte.

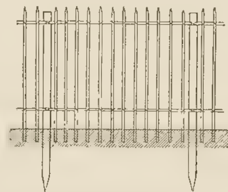
Nous avons réuni (pl. VIII) trois types de clôtures, dus à M. Edward Dewson, architecte. Ces clôtures peuvent être utilisées, soit à entourer des jardins, soit à protéger les cultures ou à délimiter les propriétés, soit à isoler les parties réservées à l'agrément ou à la production de plantes spéciales, etc.

On construit encore d'autres genres de clôtures, telles que les murs en planches; les palissades à


Fig. 37.

claire-voie employées dans les stations de chemins de fer; les haies sèches en épines tressées; les palissades en branchages croisés; les rondins aiguisés des deux bouts ou d'un seul bout; les palissades en baguettes nouées obliquement; les barrières appuyées sur poteaux, utilisées surtout dans les prairies permanentes et employées aussi pour protéger les jeunes plantations et les haies vives, composées tantôt d'arbrisseaux épineux, tels que l'aubépine, l'épine noire, l'acacia, le houx, l'ajonc, le néflier, le poirier sauvage, etc.; tantôt d'arbrisseaux sans épines, mais à rameaux touffus, comme le troëne, l'érable, la morelle noire, etc.

Les clôtures les plus simples (fig. 37) sont celles dites à lisses, composées de piquets enfoncés en terre de distance en distance et reliés entre eux par des barres horizontales lisses, que l'on fixe aux


Fig. 38.

pieux à l'aide de pointes ou de liens en fil de fer. Ces différentes pièces sont en bois brut ou travaillé.

La figure 38 est un spécimen de clôture en échalas, formée de piquets réunis par une ou deux rangées de lisses horizontales, contre lesquelles on fixe les échalas avec du fil de fer. Le bois employé doit être de préférence le chêne ou le châtaignier, et les attaches se font en fer bien recuit ou, mieux encore, galvanisé.

PLANCHE IX

KIOSQUE POUR MUSICIENS

M. Ch. GIRAULT, architecte.

Un kiosque est un petit pavillon soit ouvert de tous côtés, soit fermé sur un ou plusieurs de ses côtés, généralement construit sur une terrasse, dans un lieu d'agrément, jardin, promenade, etc., pour y prendre le frais, s'y reposer et en même temps jouir d'une vue agréable.

La planche IX reproduit, à l'échelle de $0^m,04$ pour mètre, l'un des côtés du kiosque octogonal, construit dans le jardin central du Champ de Mars pour les concerts donnés pendant l'Exposition universelle de 1889. Nos figures 39 et 40 donnent le plan, à l'échelle de $0^m,002$ pour mètre, et une vue d'ensemble de ce pavillon.

Cette construction, de même que toutes celles qui sont établies dans les promenades et jardins publics pour abriter les musiciens, est élevée à une certaine hauteur au-dessus du sol et ouverte sur tous les côtés; condition indispensable pour porter le son des instruments dans les parties éloignées et permettre à chacun de jouir du concert.

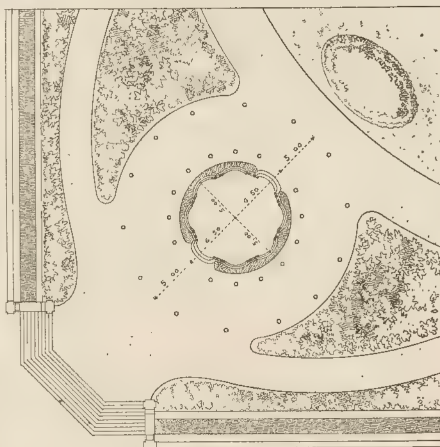


Fig. 39.

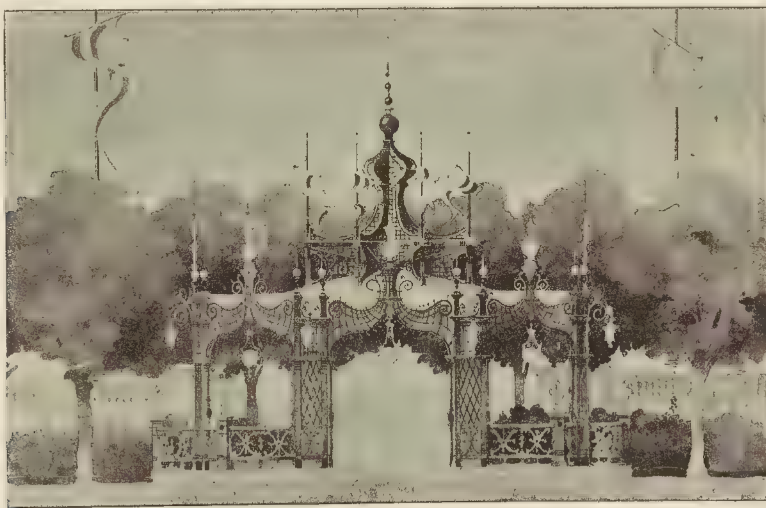


Fig. 40.

PLANCHE X

CONSOLES JAPONAISES

Dessin de M. A. Guérineau, architecte.

Les consoles en bois supportent généralement un membre saillant d'architecture, tel que balcon, galerie, corniche, toit saillant, auvent, etc.

Dans les constructions légères, on emploie la console en bois découpé, par exemple, pour soutenir les pannes en encorbellement des toits saillants. La forme en potence plus ou moins ornée est souvent aussi très employée pour les consoles destinées à supporter l'égout pendant d'une couverture.

Les motifs de notre planche X sont tirés d'ornements japonais, reproduits d'après les dessins de M. A. Guérineau, architecte.

PLANCHE XI

TREILLAGES

M. Hügelin, architecte.

Les treillages sont des assemblages de lattes attachées les unes sur les autres au moyen de fils de fer, et maintenues de distance en distance par des perches enfoncées dans le sol; ils servent de clôtures pour jardins, parcs, etc.

Parfois on applique les treillages le long des murs, soit pour soutenir les espaliers, soit pour garnir les murs mitoyens ou clore des courettes qui s'ouvrent sur ces murs. On en fait aussi des berceaux et même des motifs de décoration architecturale.

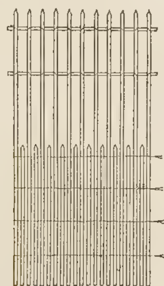


Fig. 41.

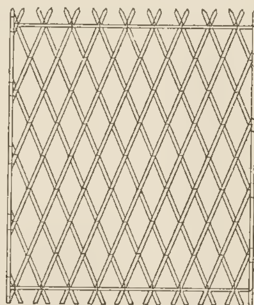


Fig. 42.

Les dispositions que l'on donne aux treillages formant clôtures sont assez variées; les figures 41 et 42 en donnent deux exemples : le premier, formé d'échalas de différentes hauteurs; le second, présentant des compartiments en losanges.

Le treillage simple se compose seulement d'échalas et autres bois de même espèce; le treillage composé est celui dans la construction duquel on se sert de bâtis et autres parties de menuiserie; dans le treillage orné, on ajoute des motifs en copeaux découpés et satinés. Le treillage d'appui n'a généralement qu'un mètre de hauteur.

Au point de vue de l'exécution, on doit choisir des bois liants, faciles à la refente, tels que le chêne, le sapin et surtout le frêne et le châtaignier.

Le treillage reproduit sur notre planche XI a été exécuté, sur les dessins de M. Hügelin, architecte,

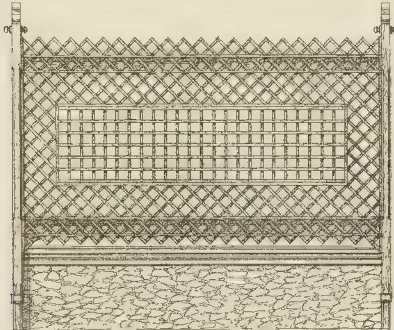


Fig. 43.

pour le jardin d'hiver d'un hôtel situé à Paris, boulevard Arago. Ce motif orne le côté latéral de la serre faisant face à une salle de billard.

Grâce à l'opposition des parties pleines et des losanges vides, cette composition donne bien l'illusion de parois percées à jour.

La figure 43 est une travée du treillage fixé au-

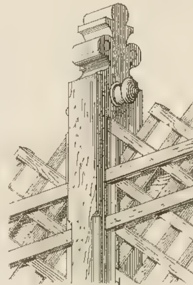


Fig. 44.

dessus du mur séparant le même hôtel de la propriété voisine; sa hauteur est de $1^{m},70$ et sa longueur, entre chaque travée, est de 3 mètres. La figure 44 donne un détail perspectif de la partie supérieure du poteau montrant, en même temps, la construction du treillage.

PLANCHE XII

MOTIFS DE LUCARNES

M. Cordier, architecte.

Les premières lucarnes datent du treizième siècle; on les fit alors, soit avec devanture en maçonnerie, soit entièrement en charpente, recouvertes de plomb ou d'ardoises.

Nous ne nous occuperons ici que des lucarnes en charpente apparente; celles-ci sont tantôt de petites dimensions et elles constituent alors de simples chiens-assis, destinés à donner de l'air et de la lumière à un comble; tantôt, au contraire, elles sont de véritables fenêtres.

La figure 45 représente en perspective l'ossature d'un chien-assis, construit par M. Oppler, architecte, sur le toit d'une maison de campagne à Pyrmont (Hanovre). Les édifices du moyen âge offrent des exemples de ces petites lucarnes qui étaient recouvertes avec de la tuile, de l'ardoise ou du plomb.

Il y a encore des lucarnes ou chiens-assis dont le toit n'a qu'une seule pente; ce sont alors des lucarnes dites retroussées ou à demoiselle.

Les lucarnes sont composées, en général, de deux portions triangulaires en pan de bois que l'on

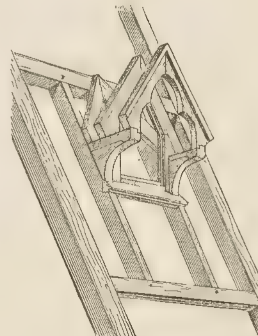


Fig. 45.

nomme joues ou jouées, assemblées dans les chevrons latéraux de l'ouverture, appelés chevrons de

jouées, et auxquels on donne plus d'épaisseur qu'aux autres chevrons.

Les jouées de la lucarne supportent le toit de la baie, terminée sur le devant par un châssis dormant qui forme, du côté de la façade, une fenêtre pou-

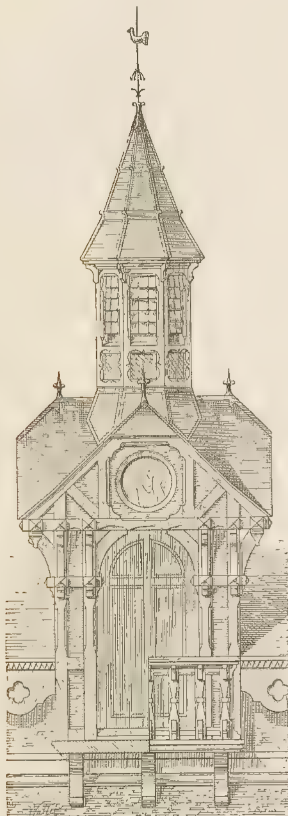


Fig. 46.

vant être fermée par des châssis vitrés ou par des volets.

Les pannes sont coupées au droit des jouées pour le passage de la lucarne et, si les fermes sont trop écartées pour qu'on puisse laisser sans soutien les bouts de la pièce qui restent en bascule, on assemble ces extrémités de la panne dans deux linçoirs établis sous les chevrons portant sous les jouées de la lucarne. Ces linçoirs s'assemblent dans la panne et portent sur des blochets de sablière ou sur la sablière même.

Les greniers des écuries sont pourvus de portes-lucarnes nécessaires pour le service des fourrages. Ces baies peuvent donner lieu, dans les écuries de

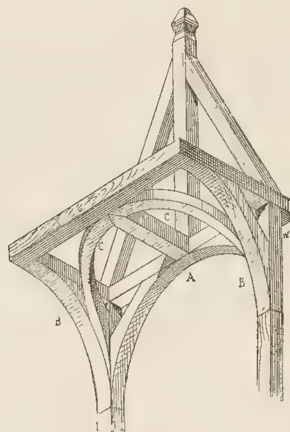


Fig. 47.

luxe, à des ouvrages de charpente très intéressants. La figure 46 représente, en élévation, une porte-



Fig. 48.

lucarne exécutée d'après les dessins de M. de Sanges, aux écuries du château de Bagatelle ; elle est en bois apparent avec remplissages en briques. Le balcon

avec balustrade à jour est soulagé par des consoles en bois plein; la toiture est surmontée d'un campa-

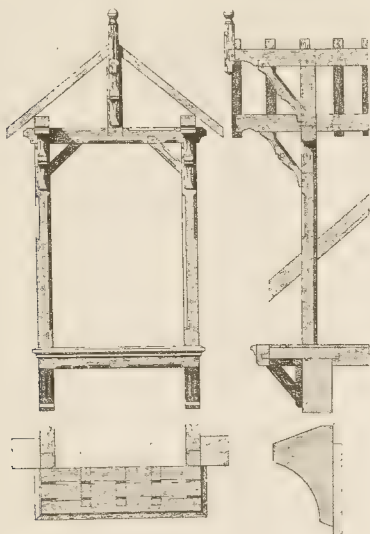


Fig. 49–49 *bis*.

nile avec abat-sons, destiné à abriter une cloche pour le service des écuries.

Quelques lucarnes ont encore les formes dites

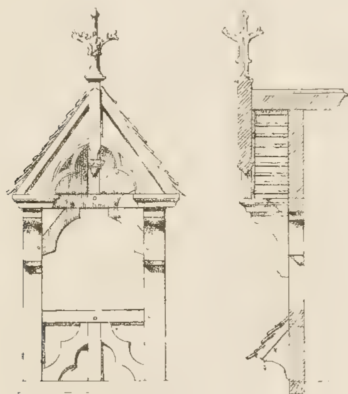


Fig. 50–51.

en œil-de-bœuf ou en guitare. Cette dernière est un assemblage de charpente, composé surtout de pièces courbes et qui est employé pour soutenir les toits en saillie des lucarnes ou empêcher la pluie, poussée par le vent, de pénétrer dans une fenêtre. La figure 47 donne en perspective une guitare dans laquelle la pièce A forme le cintre de la baie; les

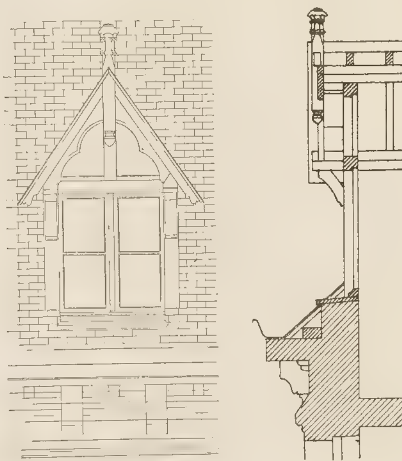


Fig. 52–53.

pièces B,B sont les aisselliers et les pièces C,C, les liens guitares.

Les figures 48 à 55 reproduisent, en coupe et

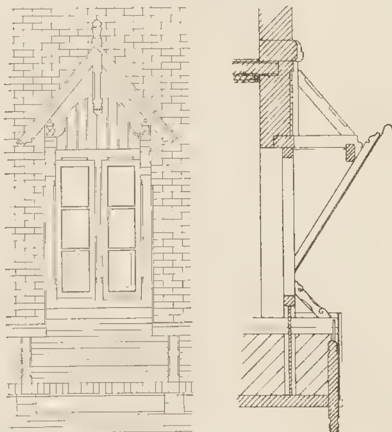


Fig 54–55.

en élévation, cinq types différents de lucarnes en bois.

Le motif de droite de notre planche XII représente, à l'échelle de $0^{m},04$ pour mètre, l'élévation et la

coupe d'une porte-lucarne, construite d'après les dessins de M. Cordier, architecte. Cette lucarne est d'une construction à la fois simple et élégante. Le

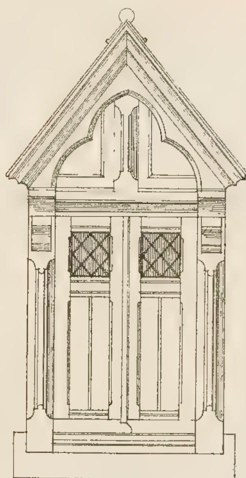


Fig. 56.

vantail qui la ferme est composé de planches découpées sur les rives, de manière à faciliter l'aérage du grenier. Le motif du centre est également à l'échelle de 0m,04 pour mètre; celui de gauche, à l'échelle de 0m,05 pour mètre, a été exécuté au château de la Haye-Roger.

La lucarne (fig. 56 et 57) a été construite par

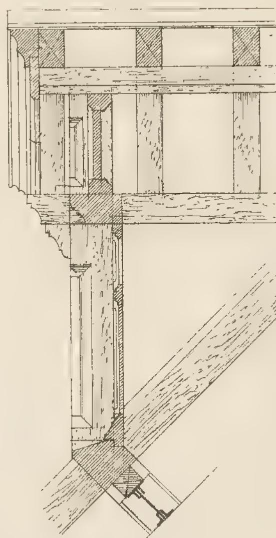


Fig. 57.

M. Formigé, architecte, pour la restauration de la cathédrale de Laval (Mayenne).

PLANCHE XIII

PANS DE BOIS

M. S. Sauvestre, architecte.

Les pans de bois sont souvent préférables aux murs en maçonnerie, parce qu'ils sont moins dispendieux, plus légers, et qu'ils prennent moins de terrain, mais ils ont l'inconvénient très grave d'offrir un aliment facile aux incendies. C'est pourquoi, de nos jours, il est interdit de construire en pans de bois sur la voie publique; on ne les utilise que pour les murs formant façades sur des cours, et on a soin, dans ce cas, de les recouvrir d'enduits.

Les *pans de bois* proprement dits sont ceux dans lesquels les bois utilisés sont équarris; dans les *colombages*, les bois employés sont ronds; l'un et l'autre s'établissent du reste de la même façon.

Le pan de bois, reproduit sur la planche XIII, fait partie des dépendances de l'hôtel de M. Albert Ménier, à Neuilly (Seine), construit sous la direction de M. S. Sauvestre, architecte.

Le soubassement est en pierre avec bossages, les sablières basses, traverses, corniches, montants, tournisses droites et courbes, etc., sont en chêne peint, et les remplissages en crépi. Deux cordons de briques rehaussent discrètement l'effet décoratif de l'ensemble.

PLANCHE XIV

MAISONS RUSTIQUES

M. Simard fils, constructeur.

La planche XIV représente deux types d'habitations rustiques, de M. Simard fils, constructeur à Bellevue (Seine-et-Oise).

Le motif du haut est une ferme, avec logement au premier étage dans la partie formant avant-corps. Le motif du bas est une maison d'habitation pour garde, avec grenier auquel on accède par un escalier extérieur; la façade latérale de gauche forme un appentis servant d'abri pour bûcher, etc. Ces deux maisons sont couvertes en chaume et les pans de bois apparents sont en chêne plat rustique avec garnissage en crépi.

La figure 58 est une vue perspective d'un chalet rustique construit également par M. Simard fils, à l'Exposition universelle de 1889, dans le jardin du Champ de Mars.



Fig. 58.

PLANCHE XV

PORTES-BARRIÈRES

MM. S. Sauvestre et Baumier, architectes.

La porte-barrière du haut (pl. XV) se trouve à l'entrée des dépendances de l'hôtel de M. Albert Ménier, à Neuilly (Seine), construit par M. Sauvestre, architecte; la porte est à deux vantaux semblables, armés de deux forts tirants en fer. La porte-barrière inférieure fait partie des communs de l'habitation de M. Ménier, élevée à Beuzeval (Calvados), d'après les dessins de M. Baumier, architecte; la porte d'entrée n'est formée que d'un seul vantail.

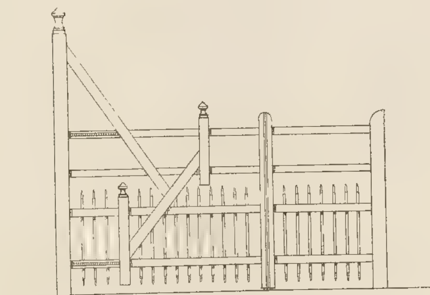


Fig. 59.

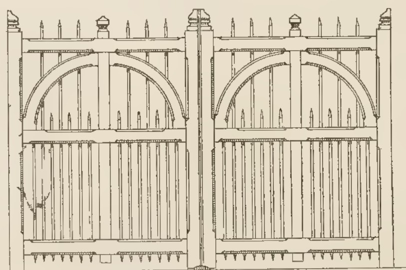


Fig. 60.

Deux variantes de portes-barrières sont représentées (fig. 59 et 60); la première (fig. 59) possède deux vantaux inégaux dont le plus petit est réservé aux piétons.

PLANCHE XVI

PORTE DE SERVICE

M. Simonet, architecte.

La porte de service, reproduite sur ses deux faces (pl. XVI), dépend de la propriété de Mme Geoffroy, rue du Centre, à Neuilly (Seine); la charpente et la menuiserie sont en chêne apparent. Du côté du jardin, cette porte est défendue par un auvent en saillie pour garantir de la pluie les personnes qui sortent.

PLANCHE XVII

PORTES CHARRETIÈRES

M. Jacq. Gros, architecte.

Les portes charretières, presque toujours à deux vantaux, assez larges pour permettre le passage des voitures, sont généralement d'une construction très simple et peu compliquée. Sur les deux motifs que nous présentons (pl. XVII), celui du haut rentre dans la catégorie de ces ouvrages simples et courants; celui du bas, plus artististique et plus compliqué, reste néanmoins d'une application journalière et facile. Ce dernier motif reproduit une porte charretière

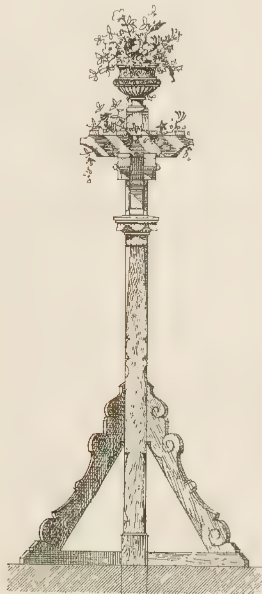


Fig. 61.

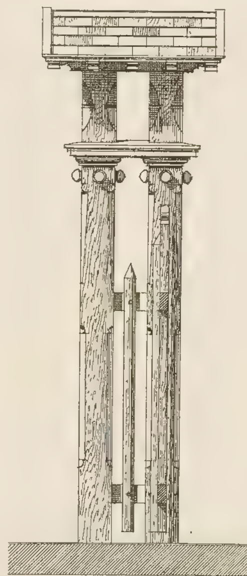


Fig. 62.

construite, d'après les dessins de M. Jacq. Gros, architecte, à Pontrésina (Suisse). Les piétons pénètrent par la petite porte ménagée au centre. Pour donner passage aux voitures, les trois vantaux se développent, celui de gauche d'une seule pièce et les deux de droite en se repliant l'un sur l'autre.

La figure 61 est une face latérale du motif inférieur de la planche, montrant la disposition des

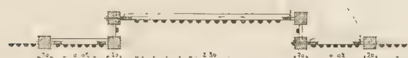


Fig. 63.

montants, ainsi que l'arrangement des consoles formant arcs-boutants.

Le motif supérieur, dont nous donnons (fig. 63) le plan à l'échelle de $0^{m},0125$ pour mètre et (fig. 62) la coupe sur l'axe, montrant la partie latérale des montants principaux, est une porte charretière à un seul

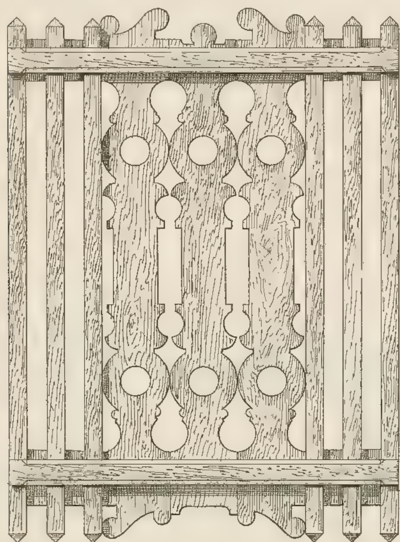


Fig. 64.

vantail, mais avec deux petites portes pour piétons, à droite et à gauche, dont l'une, celle de gauche, reste fixe. Cette porte, construite par le même architecte, forme l'entrée du chalet Tobler, à Zurich.

Ces deux portes sont entièrement en bois de mélèze, sauf les parties de remplissage de la porte du haut qui sont en sapin.

Les figures 64 et 65 donnent, à l'échelle de $0^{m}08$, pour mètre, deux portes pour jardin, à un vantail, dues également à M. Jacq. Gros, architecte; elles

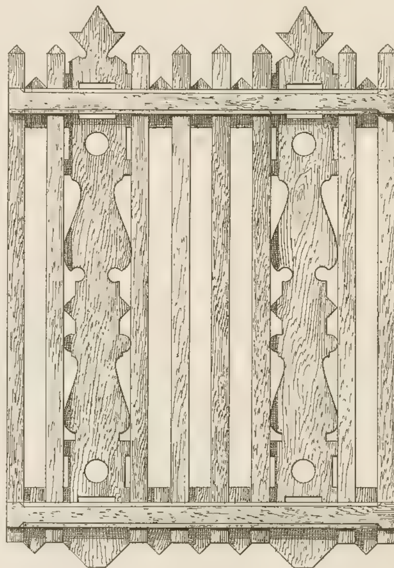


Fig. 65.

sont construites en bois découpé et moisées par des traverses haut et bas.

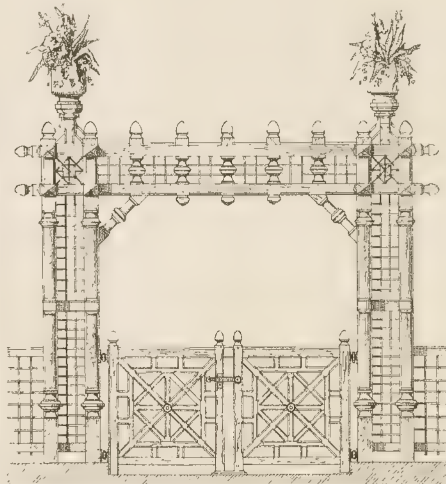


Fig. 66.

La figure 66 est une porte et clôture en treillage, exécutée d'après les dessins de M. Cordier, architecte,

PLANCHE XVIII

PORTES CHARRETIÈRES

M. Paul Gion, architecte.

Ces deux portes charretières (pl. XVIII) sont construites entièrement en bois de chêne; celle du haut sert de clôture à une petite propriété située aux



Fig. 67.

environs de Paris, et celle du bas a été exécutée pour la fermeture d'une importante basse-cour dépendant du château de Beauvoir.

Les figures 67 et 68 représentent l'élévation et le plan d'une entrée de parc avec saut-de-loup, d'après les dessins de M. Paul Gion, architecte.

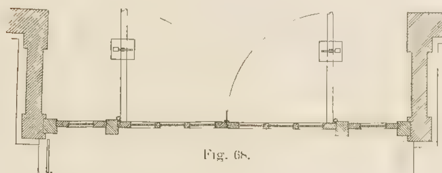


Fig. 68.

La figure 69 montre une autre disposition de porte charretière formant l'entrée d'une villa à Lion-sur-Mer, due à M. Maget, architecte.

A ces motifs de portes charretières nous joignons deux modèles de petits ponts ou passerelles, destinés seulement au service des piétons et pouvant trouver leur place dans tout parc ou jardin pourvu du moindre cours d'eau : l'un se recommande par la simplicité de la forme et le pittoresque de l'effet; l'autre est établi dans des conditions particulières de solidité et d'élégance.

La figure 70 représente le premier motif : c'est

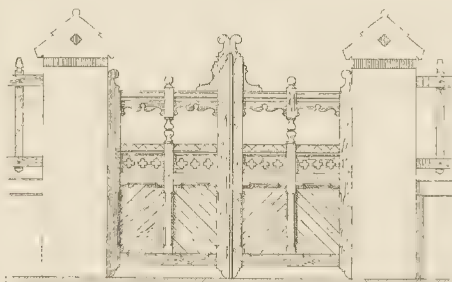


Fig. 69.

une passerelle rustique reliant les deux escarpements d'un petit torrent, due à M. Simard fils, constructeur à Bellevue (Seine-et-Oise).

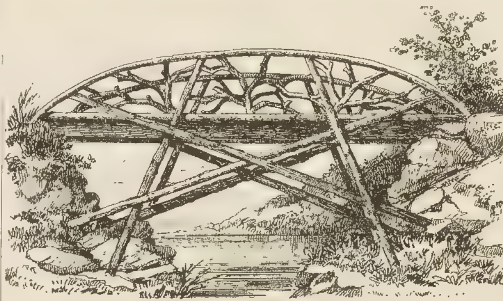


Fig. 70.

La figure 71 est une passerelle en charpente de chêne, menuisée, exécutée dans une propriété de l'Isle-Adam. L'effet en est satisfaisant et assez original pour permettre à ceux qui voudront s'en inspirer de sortir de la banalité ordinaire de ce genre d'ouvrages.

Les montants sont pris dans des bois de $0^m,10$ sur $0^m,10$; les jambes de force découpées en double

cintre ont $0^m,06$ d'épaisseur; les potelets, $0^m,08$ sur $0^m,08$; la main-courante arrondie en dos d'âne, $0^m,10 \times 0^m,10$. Elle s'assemble à ses extrémités, dans des poteaux de 10 centimètres carrés, maintenus par des liens découpés, scellés dans le sol; toutes les arêtes sont élégies de chanfreins arrêtés, ce qui contribue à donner plus d'élégance à l'ensemble du travail.

Le tablier du pont se compose de madriers goudronnés en dessous; comme ce tablier est légèrement incliné, sur les joints on a placé, après coup, des tasseaux chanfreinés, précaution indispensable pour soutenir le pied et empêcher les promeneurs de glisser, à la montée comme à la descente.


Fig. 71.

PLANCHE XIX

PORTES D'ENTRÉE

M. Simonet, architecte.

Nous reproduisons (pl. XIX) l'élévation, à l'échelle de $0^m,03$ pour mètre, et le plan, à l'échelle de $0^m,015$ pour mètre, des portes d'entrée de la propriété de M. Charcot, rue Saint-James, à Neuilly (Seine).

La porte charretière, construite dans le style normand, est couverte par un comble composé de deux fermes apparentes ajourées, reposant sur deux piles en pierre. La charpente et la menuiserie sont en chêne peint. Le comble et les murs de clôture de droite et de gauche sont couverts en chaume.

PLANCHE XX

BALUSTRADE

M. Simonet, architecte.

La planche XX représente une balustrade extérieure, bordant un perron exécuté par M. Simonet, architecte, dans la même propriété.

Cette balustrade est en chêne et se relie au pan de bois que nous reproduisons plus loin (pl. XXVIII et XXIX); elle est peinte en vermillon et vernie. La coupe AB, sur la traverse haute, fait voir la disposition adoptée pour recevoir des fleurs, etc.

Ce travail, tout en menuiserie, a été exécuté par la maison Naneau, de Neuilly.

PLANCHE XXI

PORTE RUSTIQUE

Croquis de M. A. Guérineau, architecte.

La porte rustique (pl. XXI) se trouve sur la route de Trouville à Honfleur. Ses dimensions sont indiquées au bas de la planche par les plans et la coupe, à l'échelle de $0^m,02$ pour mètre.

La couverture est en ardoises; mais, en Normandie, la plupart de ces portes sont couvertes en chaume, ce qui leur donne un aspect des plus pittoresques.

La figure 72 est une porte rustique à un vantail, de $2^m,50$ de hauteur sous la traverse soutenue par les contrefiches, et de 1 mètre de largeur entre poteaux. Ceux-ci sont octogones et ont $0^m,17$ d'équar-



Fig. 72.



Fig. 73.

rissage. Cette porte, peinte en brun rouge, forme une des entrées dans la cour de l'hôtel Saint-Siméon, route de Trouville à Honfleur.

La figure 73 est une autre porte rustique couverte en chaume, formant l'entrée d'un jardin, avenue d'Orléans, à Paris.

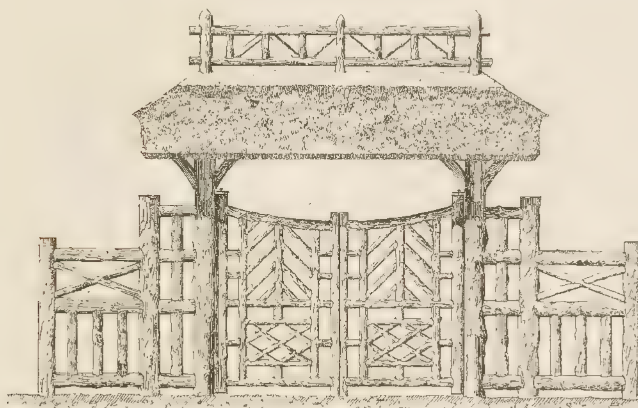


Fig. 74.

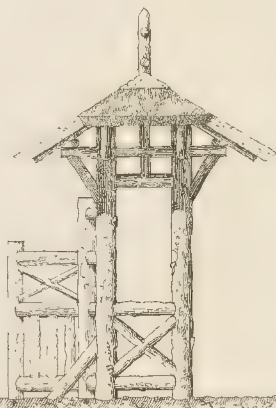


Fig. 75.

Enfin, nos figures 74, 75 et 76 donnent l'élévation et la coupe, à l'échelle de $0^m,02$ pour mètre, et le plan, à l'échelle de $0^m,0125$ pour mètre, d'une porte rustique pour entrée de ferme normande, dont le projet a été fait par M. Simard fils, constructeur à Bellevue (Seine-et-Oise).



Fig. 76.

PLANCHE XXII

CROIX, LUCARNES, PANS DE BOIS

Croquis de M. Hügelin, architecte.

Ces différents motifs ont été relevés par M. Hügelin, architecte, qui les a mis gracieusement à notre disposition.

Les croquis 1, 2 et 3 sont des croix de cimetière; le 1 a été relevé dans le duché de Bade, le 2, aux environs de Strasbourg, et le 3, en Normandie. Les quatre fleurs qui ornent le motif 1 se retrouvent fréquemment sur les croix dans les cimetières alsaciens; ce sont des *Vergissmeinnicht*, en français : « Ne m'oubliez pas. »

Les croquis 5, 6 et 8 sont divers motifs de lucarnes relevés à Vitré; le 7 vient de Saint-Quentin; le 5 simule assez originalement les anciennes coiffures du moyen âge.

Le croquis 4 est la travée d'un pan de bois d'une vieille maison d'Abbeville.

PLANCHE XXIII

PORTE D'ENTRÉE

M. Paul Sédille, architecte.

La villa construite par M. P. Sédille, à Auteuil, rue Lafontaine, est précédée de deux grandes portes à deux vantaux, pour l'entrée et la sortie des voitures. La planche XXIII représente la porte de gauche, accompagnée elle-même d'une autre porte plus petite, réservée aux piétons et donnant accès à la loge du concierge.

Nous donnons, sur la même planche, une amorce de la grille en bois et fer, fixée sur le mur d'appui reliant les deux grandes portes.

PLANCHE XXIV

KIOSQUE ET GARAGE

M. Friesé, architecte.

C'est à l'extrémité d'un garage pour bateaux de plaisance, établi sur les bords de la Marne, que M. Friesé, architecte, a édifié le kiosque dont nous donnons une vue perspective (pl. XXIV).

L'apparence de cet édicule est solide et légère en même temps; on n'y retrouve ni cette maigreur de formes, ni cette lourdeur rustique trop fréquemment recherchées pour ces sortes d'ouvrages. Sur un soubassement en maçonnerie, percé d'une large baie cintrée, par laquelle on introduit les bateaux pour les remiser dans le garage, se dresse le kiosque proprement dit.

L'ossature en est ainsi composée : quatre poteaux d'angle en chêne, formés de pièces accouplées par deux et par trois, reposent sur des dés en briques et en pierre; deux fermes en bois se croisent à angle droit et s'appuient sur ces poteaux, qui reçoivent également la retombée des consoles, rachetant la forte saillie du lambrequin.

Sur deux de ses faces est établie une balustrade

très simple, faite de montants, traverses et croix de Saint-André en bois chanfreinés; à gauche, un mur de remplissage avec frise en carreaux de faïence et panneau en ton clair rehaussé d'une bordure en brun rouge, puis, au-dessus, une imposte vitrée; au fond, un vitrage, occupant toute la hauteur, laisse la vue s'étendre sur le rideau de verdure le plus éloigné et forme abri contre le vent. Du côté de la

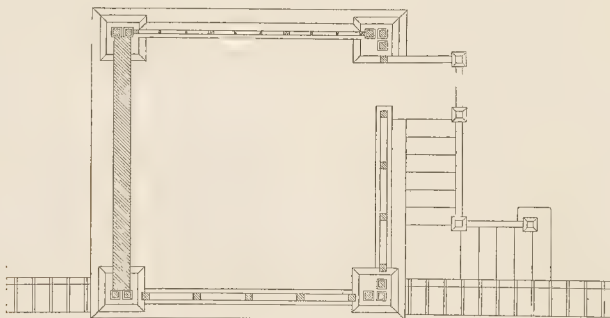


Fig. 77.

rivière, aucun autre obstacle à la vue que le poteau d'angle qui sépare les vides largement ouverts sur les deux faces.

L'accès de ce kiosque est assuré, à l'intérieur du jardin, par un escalier en bois. La couverture est en tuiles avec voligeage apparent; le sol est dallé en ciment et les bois sont peints en ton brun.

Le plan de ce pavillon est indiqué par la figure 77.

PLANCHE XXV

PIGNON A BRUXELLES

M. Jamaer, architecte.

Ce pignon appartient à une maison construite à Bruxelles, par M. Jamaer, architecte de la ville, maison dont l'élévation est reproduite ci-après (page 29) par notre figure 78.

Dans cette intéressante construction, le bois a été utilisé pour les avant-corps des fenêtres du milieu, pour le balcon de l'étage des combles et pour les rampants du pignon.

PLANCHE XXVI

ABRI JAPONAIS EN CHARPENTE

Croquis de M. A. Guérineau, architecte.

La charpente de cet abri est en bois de Kéyaki (*Planera Japonica*) dont le mètre cube pèse 640 kilogrammes; les anneaux, patères, etc., sont en bronze; la couverture est en tuiles noircies, comme toutes les tuiles japonaises; on sait que ces tuiles, généralement peu cuites, subissent un enfumage qui leur donne un brillant d'aspect de plombagine; entre ces tuiles et le lattis on a mis de la terre argileuse.

Au Japon, ces refuges se trouvent près de la porte des Yaskikis (résidences des nobles) : on y abrite les chevaux des visiteurs.

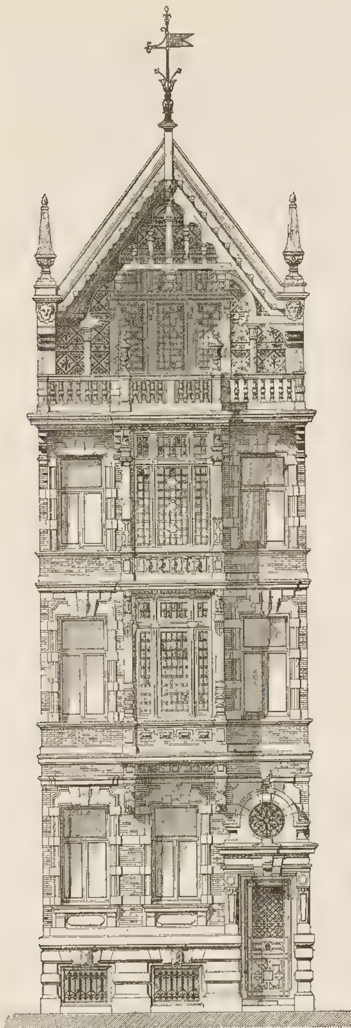


Fig. 78 (V. page 28).

La figure 79 donne une coupe de cet abri à l'échelle de 0m,02 pour mètre.

Les abris varient beaucoup de forme. Celui qui est représenté par la figure 80 a été construit au jardin du Luxembourg ; c'est une chambre circulaire, à l'usage des gardiens, recouverte d'un toit saillant pour abriter les promeneurs pendant les mauvais temps ; un banc de pierre règne tout autour.

Dans les stations de chemins de fer on établit

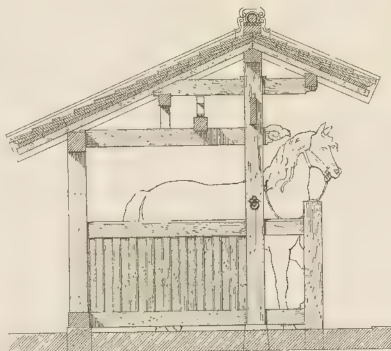


Fig. 79.



Fig. 80.



Fig. 81.

souvent des abris qui offrent une disposition spéciale : ils sont construits en face du bâtiment des voyageurs, sur le quai opposé, ouverts d'un seul côté et garnis de bancs.



Fig. 82.

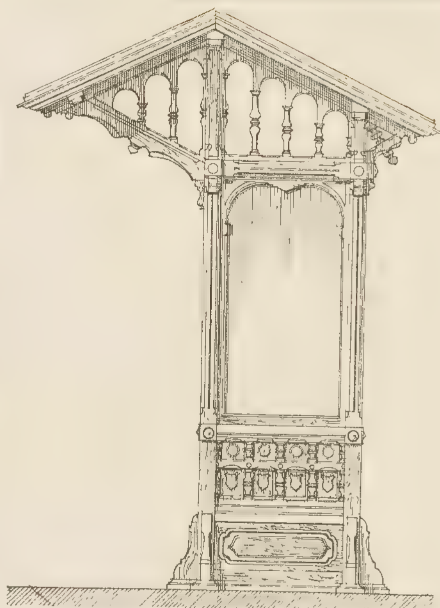


Fig. 84

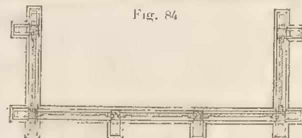


Fig. 85.

Nous donnons (fig. 81) la vue perspective d'un abri japonais pour jardin. La figure 82 est un abri-champignon construit autour d'un arbre avec banc et dossier; la figure 83, une autre variante d'abri pour jardin, avec banc et table au milieu; ces deux derniers, d'un effet très pittoresque, sont couverts



Fig 83

en chaume et dus à M. Simard fils, constructeur à Bellevue (Seine-et-Oise.)

Les figures 84 et 85 reproduisent l'élévation à l'échelle de $0^m,035$ pour mètre, et le plan à l'échelle de $0^m,02$ pour mètre, d'un abri pour jardin exécuté par M. André, constructeur à Neuilly-sur-Seine. Le

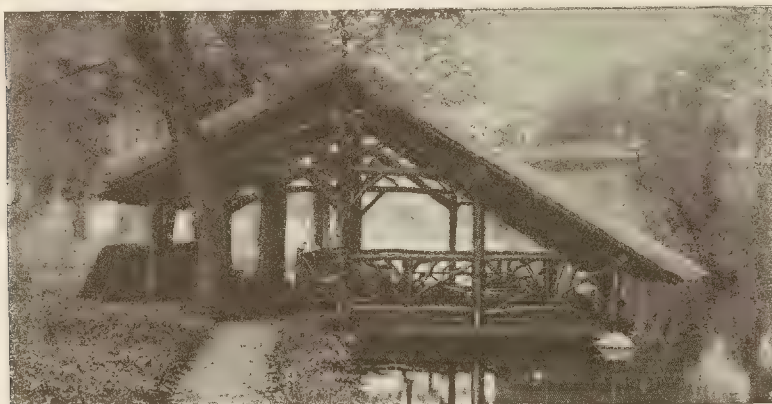


Fig. 86.

fond de cet édicule est entièrement en bois et les deux faces latérales sont vitrées, ce qui permet de voir tout en étant garanti du vent et de la pluie.

La figure 86 donne un petit garage pour deux bateaux, dépendant du château de Villegénis, construit par M. Goury, architecte. Le plancher, servant d'embarcadère, est évidé au centre pour laisser passer les bateaux lorsqu'on désire les abriter.

PLANCHE XXVII

MEUBLES DIVERS

Croquis de M. Hügelin, architecte.

Ces divers motifs ont été relevés par M. Hügelin, architecte, qui a bien voulu nous autoriser à les reproduire. Les nos 1 et 3 sont deux tables alsaciennes; le n° 2 est un banc d'église relevé dans le duché de Bade; les nos 4 et 5 sont des balustres relevés à Eu et au bourg d'Ault; les nos 6 et 7, deux bancs, l'un badois et l'autre relevé à Chartres, et les nos 8 et 9, deux sièges, le premier badois, le second alsacien.

Les figures 87 et 88 représentent deux jardinières d'appartement d'une exécution assez soignée, dont les dessins ont été fournis par MM. Edward Dewson et Howard; ces jardinières sont en chêne verni et les parties hautes sont agrémentées de faïences avec ornements japonais.

Dans les appartements on place souvent aussi des pots de fleurs sur de petits meubles ou trépieds en menuiserie dans le genre de la figure 89. Ce trépied se compose de trois supports en bois découpé s'assemblant par leur sommet dans une sorte de poinçon, à section triangulaire, chanfreiné sur les arêtes et terminé par l'amortissement en pointe. Cet ensemble constitue le support sur lequel est fixé le plateau qui doit recevoir les fleurs.

Les figures 90 et 91 donnent, à l'échelle de $0^m,025$ pour mètre, l'élévation et le plan d'une vitrine pour exposition de tissus, étoffes, etc., exécutée d'après les dessins de M. Frantz Jourdain, architecte; les montants sont en sapin rouge, les remplissages en sapin jaune, les cartouches en pâtisserie imitant le

fer forgé, le fleuron de couronnement en zinc repoussé et peint imitation faïence émaillée et le reste du meuble en pitchpin.

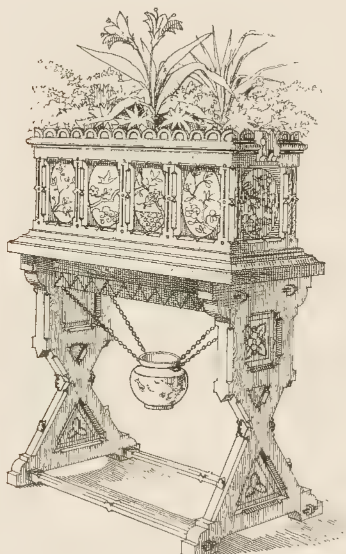


Fig. 87.

La figure 92 est une grille arabe, empruntée à la salle du tombeau placé dans la mosquée de Kalaoun, au Caire; ce motif se rapproche beaucoup des grillages en bois, dénommés *moucharabys* et qui



Fig. 88.

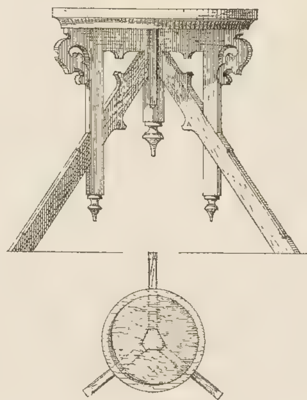


Fig 89.

servent à masquer les fenêtres tout en faisant balcon sur la rue; on en remarquait plusieurs exemples

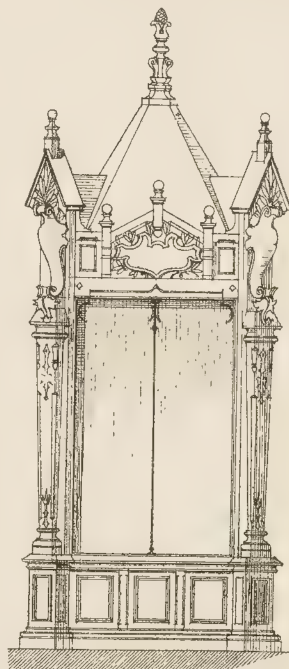


Fig. 90

dans la fameuse rue du Caire, à l'Exposition universelle de 1889.

La figure 93 reproduit un spécimen de poteau indicateur pour promenades, forêts, etc., et la figure 94, un banc demi-circulaire pour jardin, exécuté par MM. Waaser et Bougleux, constructeurs.

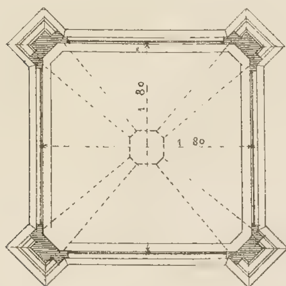
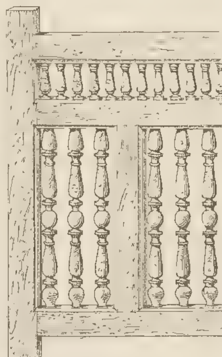
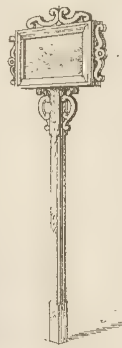
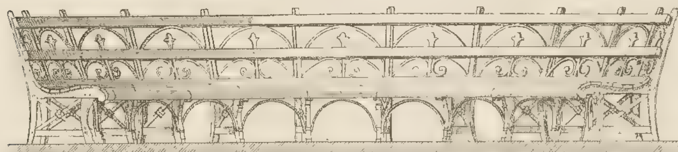


Fig. 91.


Fig. 92


Fig. 93.


Fig. 94.

PLANCHES XXVIII ET XXIX

PIGNON

M. Simonet, architecte.

Ces deux planches donnent les parties haute et basse d'un pan de bois extérieur, construit par M. Simonet, architecte, dans la propriété de M. le docteur Charcot, à Neuilly (Seine). Ce pan de bois, en avant-corps sur le bâtiment auquel il se trouve adossé, forme perron au rez-de-chaussée et, au premier étage, terrasse couverte par les chambres du deuxième étage; les remplissages sont en briques et crépi. Ce travail, dont l'ensemble est reproduit ci-après (fig. 95, page 34) à l'échelle de $0^{m},015$ pour mètre, a été exécuté en chêne peint par M. Voguet, entrepreneur de charpente à Neuilly.

PLANCHE XXX

SOURCE DE SAINTE-MESME

Croquis de M. Hügelin, architecte.

Dans le petit village de Sainte-Mesme, près de Dourdan (Seine-et-Oise), se trouve la source miraculeuse, dont la vue perspective est représentée sur notre planche XXX.

Ce petit monument est placé dans un clos, entouré de murs pour protéger la source limpide et froide. La construction, en bois de charpente avec soubassement en pierre, date du quinzième siècle.

PLANCHES XXXI ET XXXII

KIOSQUE NORVÉGIEN

M. Paul GION, architecte.

Ce pavillon, construit dans une propriété de Bucy-le-Long, dans le Soissonnais, est érigé sur une hauteur d'où l'on a une très belle vue sur la vallée.

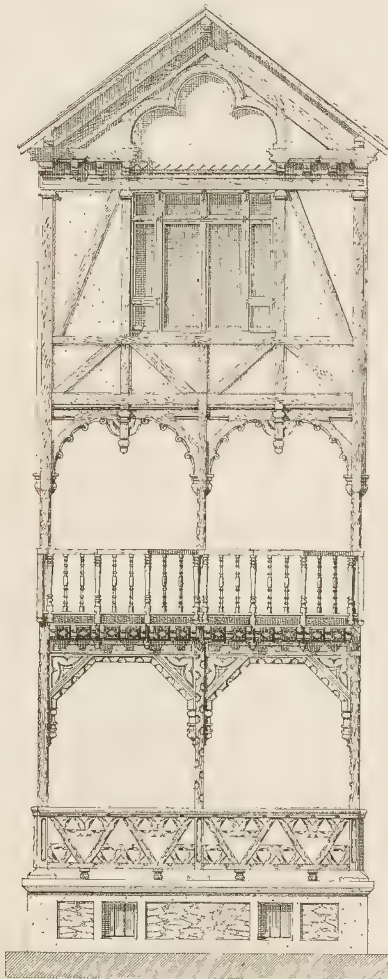


Fig. 95.

Le plan, reproduit à l'échelle de $0^{m},01$ pour mètre sur la planche XXXI, indique la disposition adoptée : deux côtés, fermés, permettent de se garantir au besoin du vent et de la pluie ; les deux autres faces, restées ouvertes, sont exposées au soleil et laissent la vue s'étendre.

Ce petit kiosque a été conçu dans le style de l'architecture suédoise et exécuté à Stockholm même, d'où il a été expédié en France tout démonté, avec chaque pièce numérotée, ce qui a permis de le reconstruire facilement.

Le prix relativement minime de la reconstruction n'a été que de 1300 francs; le frêt de Stockholm à pied d'œuvre a coûté 50 centimes par pied cube. Il est évident que ce kiosque, exécuté en France, eût atteint un prix plus élevé.

L'Exposition universelle de 1889 montrait toute une série de chalets scandinaves qui jetaient, sur le Champ de Mars, la note gaie de leurs constructions pittoresques. Rien de coquet comme ces ca-



Fig. 96

pricieux édifices, tout en bois et conservant, sous le vernis clair, la teinte naturelle des sapins de Suède, de Norvège et de Finlande. Rien de plus simple, aussi, que leur construction. Le charpentage en fait tous les frais, sauf un léger soubassement de maçonnerie, destiné à isoler les cloisons

du sol. Ces cloisons, de planches de sapin, forment des murs épais de six à huit centimètres, garnis intérieurement de carton asphalté, et, par ce fait, imperméables.

La figure 96 reproduit un de ces gracieux chalets, qui faisait partie des quarante-quatre habitations humaines construites au Champ de Mars, par M. Charles Garnier, architecte.



Fig. 97.

Tel était également le chalet suédois, élevé par M. Hugo-Rahm, et dont le pignon surbaissé se reflétait dans les eaux du lac.

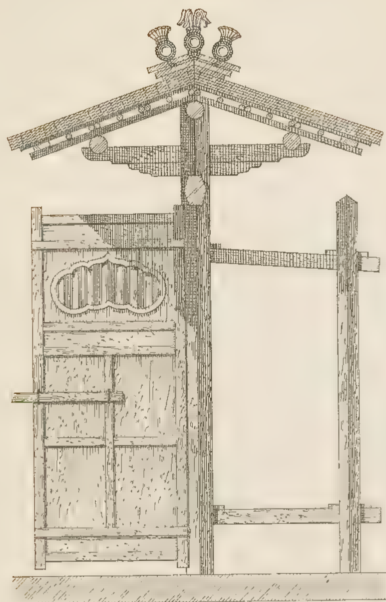
La figure 97 représente le chalet norvégien construit, à la même exposition, par M. Thomas, architecte. Ce chalet est entièrement en sapin verni avec les nœuds apparents dont les larges taches rougeâtres constituent une décoration originale et naturelle; les chambres à coucher, dont le plafond est en berceau, ont 5m,50 de hauteur; tout autour règne une corniche portée par d'élégantes consoles et de charmantes colonnettes.

PLANCHE XXXIII

PORTE JAPONAISE

Croquis de M. A. Guérineau, architecte.

M. Abel Guérineau, ancien architecte du gouvernement japonais, adjoint à la mission militaire française de 1874 à 1881, a bien voulu nous communiquer, en même temps que d'autres documents très intéressants pour cette publication, le dessin de la porte de jardin que nous reproduisons en perspective, sur la planche XXXIII. Cette porte forme l'entrée d'une maison de campagne; elle est en sapin rouge et mesure 1m,85 de hauteur sous la traverse; sa largeur est de 1m,50 environ. La clôture comprend une simple cloison de planches de sapin dont les couvre-joints sont en bambou; la partie supérieure est à claire-voie, garnie de traverses en forme de croix de Saint-André allongée, assemblées à mi-bois; c'est


Fig. 98.

donc par suite d'une erreur que notre dessin indique ces dernières avec des ombres portées.

La couverture est composée de tuiles de sapin en recouvrement; le faîtage est formé de trois gros bambous, disposés horizontalement et reliés entre eux, à la toiture, par des liens en cordelettes faites avec des fibres de bambous. Ceux-ci se terminent en aigrettes qui viennent rompre la monotonie du faîtage.

La figure 98 montre une coupe transversale de la porte et du toit qui la surmonte, le battant étant ouvert et rabattu sur le plan de la coupe.

Comme on le voit, les deux montants d'angle de la porte soutiennent le toit. Chaque montant, de section hexagonale, est soutenu lui-même en arrière par un véritable contrefort, formé d'un poteau vertical réuni par des traverses au montant de la porte.

Le panneau supérieur de chaque battant de la porte est à claire-voie : les barreaux sont formés de pièces de bois à section carrée, posées de manière à présenter une arête de face.

Cette porte se ferme à l'aide d'un verrou de bois glissant dans des embrasses de fer. Les pannes du toit sont en sapin ; les chevrons alternativement ronds et carrés ; par-dessus les chevrons, et à angle droit avec eux, sont disposées de petites baguettes circulaires portant le voligeage.

PLANCHE XXXIV

SALLE DE BILLARD

M. Étienne, architecte.

Cette salle de billard est attenante à une maison d'habitation située à Maisons-Laffitte. Elle est construite entièrement en bois de pitchpin pour son ossature et en sapin rouge et blanc pour les remplissages; l'intérieur de la salle est enduit.

La couverture est en tuiles de bois en forme d'écailles et le chéneau est également en bois, mouluré et découpé. Quelques écailles, en bois aussi, décorent le revêtement tout en formant couvre-joint des frises.

PLANCHE XXXV

FERMES NORMANDES

Croquis de M. Hügelin, architecte.

Le motif du haut de notre planche est une petite ferme normande située à Saint-Maclou (Eure). Ce type de ferme se rencontre souvent en Normandie, notamment dans les régions de l'Eure et du Calvados. L'aspect de ces petites maisons est très pittoresque; les enduits sont blanchis à la chaux et

les bois, souvent peints en noir bleuâtre, sont apparents.

Le motif du bas est une grande ferme de la commune de Pennedepie, entre Trouville et Honfleur, en pleine campagne.

Cette ferme de construction bien normande, et dont certains détails laissent encore voir des traces d'*armes*, rongées par le temps, devait faire partie des dépendances d'une demeure seigneuriale. La grande corniche saillante protège les pans de bois; ses étages, en encorbellement, peu saillants, donnent beaucoup de mouvement à la façade dont quelques détails paraissent appartenir à la fin du seizième siècle. Il est certain que bien des modifications se sont produites depuis cette époque; mais l'ensemble reste original et peu commun.

PLANCHE XXXVI

PORTES

Chaque année de nouvelles villas surgissent, comme par magie, sur les bords de l'Océan ou les rives de la Méditerranée. Les plages normandes, si fréquentées du monde parisien, sont particulièrement favorisées sous ce rapport et les constructions originales y abondent.

Les deux portes reproduites (pl. XXXVI), relevées à Deauville (Calvados), où elles forment chacune l'entrée d'une villa, entrent dans la catégorie de ces œuvres originales et méritent à ce titre une mention spéciale.

La porte, qui figure dans le haut de la planche, affecte la forme d'un éventail et ses ferrures, très apparentes, concourent agréablement à l'ornementation raisonnée du parti adopté.

La porte du bas est composée de traverses et écharpes également inclinées, reliant entre elles les parties formant une série de triangles très originalement combinés.

Les piles de ces deux portes et les murs de clôture sont en briques.

La figure 99 donne une porte charretière à un vantail dont la partie basse est ajourée; la traverse



Fig. 99.

inférieure est garnie de pointes en fer et les croisillons qui divisent les parties ajourées sont également en fer.

PLANCHE XXXVII

PETIT HOTEL

M. Goury, architecte.

Cet hôtel, construit entre deux jardins, dans le faubourg Saint-Honoré, à Paris, est limité, à droite et à gauche, par des murs mitoyens. La construction est en bois apparent se détachant sur un crépi tyrolien; le soubassement, en meulière, est très élevé, afin de faciliter, par un passage ouvert, l'accès d'un jardin à l'autre, l'exiguïté du terrain n'ayant pas permis un passage latéral. L'escalier intérieur est en bois.

L'ensemble de la construction, en dehors de la

décoration intérieure, a nécessité une dépense de 50000 francs environ. Les plans du rez-de-chaussée et du premier étage sont indiqués sur les figures 100 et 101, à l'échelle de $0^{m},0075$ pour mètre.

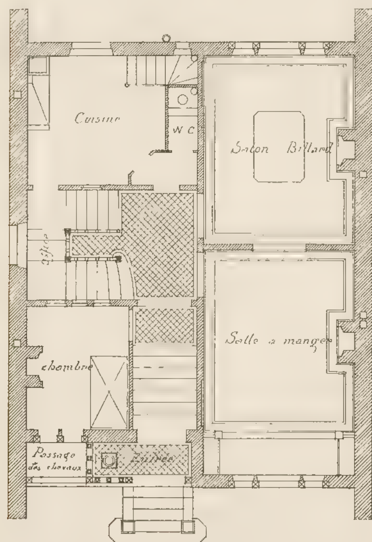


Fig. 100

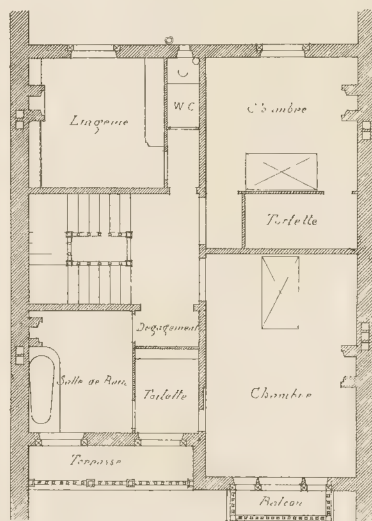


Fig. 101.

PLANCHE XXXVIII

KIOSQUE DE JARDIN

Croquis de M. A. Guérineau, architecte.

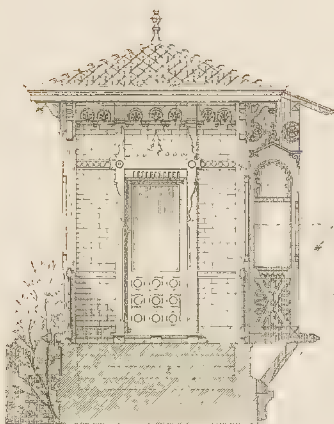


Fig. 102.



Fig. 103.

Le kiosque (pl. XXXVIII) a été érigé sur une terrasse dominant d'un côté un jardin, et de l'autre la



Fig. 104.

mer. La construction latérale d'un bow-window en encorbellement permet de jouir du coup d'œil de la plage.



Fig. 105.

De même que tous les bois intérieurs, le plafond, dont la figuration est indiquée sur le plan, est en pitchpin verni.

Les fenêtres, dites à guillotine, glissent dans des rainures verticales; celles des faces latérales du



Fig. 106.

bow-window sont fixes. La figure 102 donne la face de l'entrée de ce pavillon.

Les figures 103 et 104 montrent deux genres de kiosques rustiques pour jardin, dont l'un est ouvert sur la face et l'autre entièrement clos et de forme octogonale.

Les figures 105 et 106 reproduisent deux petits pavillons ou kiosques avec ponts rustiques, qui étaient installés au Champ de Mars, en 1889, à l'exposition d'horticulture.

PLANCHE XXXIX

PORTE JAPONAISE

Croquis de M. A. Guérineau, architecte.

Cette porte curieuse et originale forme l'entrée d'un jardin : c'est une clôture en bois en partie ajourée et abritée par un large auvent. La couverture et la tuile faîtière sont en terre cuite noire et la tuile de couronnement est en bronze.

Les ornements, figurés sur les pièces en forme d'arc et à la base des poteaux, sont en bronze noir avec filets dorés en relief les limitant; les autres ornements circulaires de l'arc (c'est le symbole de l'eau, figurée par trois gouttes, la pluie étant chose sacrée au Japon) sont en relief et dorés sur fond noir (bronze); les ornements des traverses sont sculptés en creux : ils ne dépassent donc pas le nu de ces traverses.

La base des poteaux est en pierre; le mur de clôture est en bois et soutenu au droit des poteaux par des contreforts assemblés à queue d'aronde et avec coin, comme on le voit figure 107.

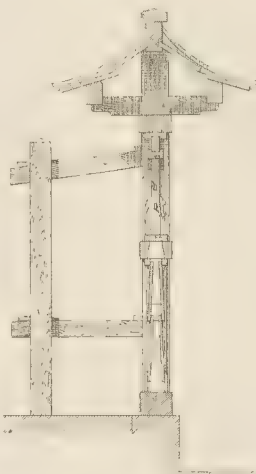


Fig. 107

La partie à claire-voie de chaque battant de la porte est formée de pièces de bois à section carrée présentant une arête de face.

Ajoutons un détail intéressant et peu connu :

Afin de préserver les bois exposés à la pluie, la toiture des murs de clôture par exemple, les Japonais ont la précaution de les teindre préalablement avec du noir de fumée, mêlé d'une décoction du fruit de l'arbre appelé Ginkgo biloba (arbre des quarante écus) qui sert de mordant. Cette teinture, relativement économique dans le pays, produit, paraît-il, d'excellents résultats, et son emploi est d'un usage journalier au Japon.

PLANCHE XL

BUVETTES

M. Jacq. Gros, architecte.

Les faces verticales de ces deux buvettes, exécutées à Bâle (Suisse), sont construites en bois de $0^{m},08$ d'épaisseur et assemblés entre eux à mi-bois; les encadrements des toits, des portes et des fenêtres, ainsi que des pignons, sont en bois de mélèze simplement huilé.

Ces constructions reposent sur des parpaings en pierre; la couverture est en métal; trois fortes consoles soutiennent un toit très en saillie pour abriter la partie ouverte sur le devant.

Les plans sont indiqués à l'échelle de $0^{m},02$ pour mètre (fig. 108 et 109).

La figure 110 est un hangar servant de buvette, construit au Jardin d'Acclimatation de Paris par M. Simonet, architecte.

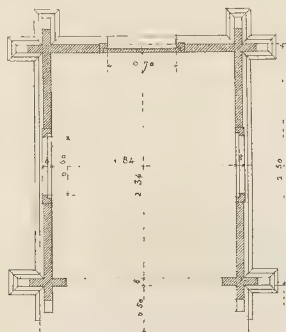


Fig. 108.

Ce hangar est composé de trois fermes soutenues par six poteaux, portés eux-mêmes par des dés en pierre. Chaque ferme est formée de deux arbalétriers

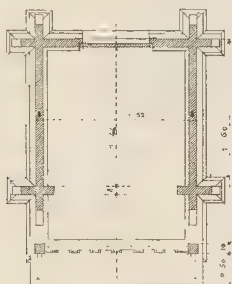


Fig. 109.

et d'un poinçon, reliés entre eux par des pièces en croix s'assemblant entre elles à mi-bois. Tous ces bois sont chanfreinés; leurs intervalles sont occu-

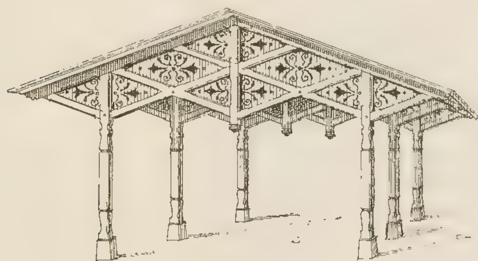


Fig. 110.

pés, sur les deux fermes extrêmes, par des remplissages en bois découpé.

Dans le même jardin existe un service intérieur de tramways pour lequel on a construit, d'après les dessins du même architecte, quelques bureaux dont la figure 112 donne un exemple.

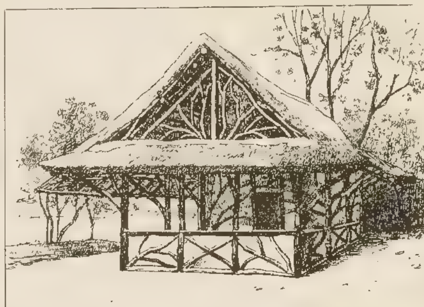


Fig. 111.

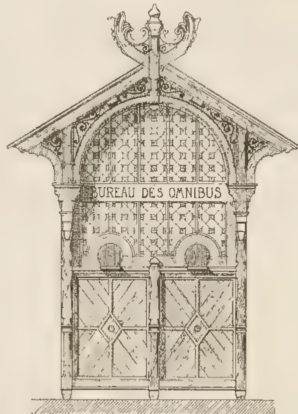


Fig. 112.

La figure 111 représente une buvette rustique pour champ de courses, promenade, etc., et la figure 113

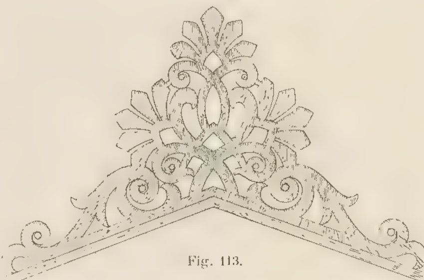


Fig. 113.

un motif de couronnement en bois découpé, pour de petites constructions du genre de celles que nous venons de citer.

PLANCHE XLI

MAISON A HONFLEUR

Dessin de M. A. Guérineau, architecte.

La maison reproduite (pl. XLI) remonte au delà du quinzième siècle et a été habitée jadis par le cardinal de Richelieu. Elle est surtout intéressante par la grande saillie de son comble (fig. 116).



Fig. 114.

Cette maison, construite en pan de bois, est revêtue en partie d'ardoises; les bois, apparents, sont peints en couleur ocre rouge foncé; l'enduit est en ocre jaune. A la partie inférieure, l'enduit, tombé



Fig. 115.

en beaucoup d'endroits, laisse voir de la brique et du silex noir taillé. Ainsi qu'on le rencontre fréquemment dans beaucoup de constructions normandes, les bois sont ici de largeurs très variables.

La figure 116 montre en perspective le dessous de la partie en encorbellement.

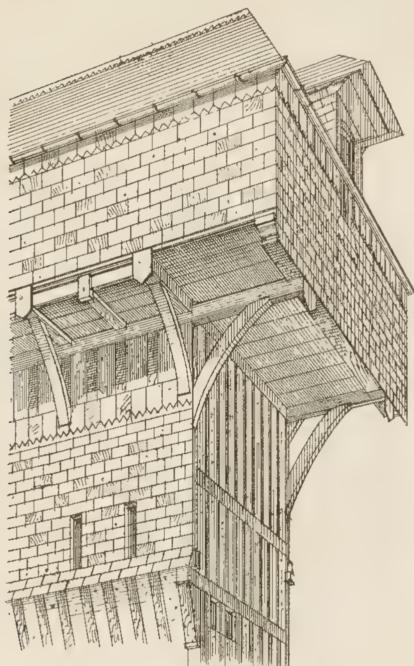


Fig. 116.

La figure 114 est une vue de la maison du moyen âge, qui faisait partie des quarante-quatre habitations humaines élevées dans le Champ de Mars, lors de l'Exposition universelle de 1889, par M. Charles Garnier. Cet ensemble montre, accolées l'une à l'autre, deux maisons : l'une, de l'époque romane, avec une porte en plein cintre; l'autre, de l'époque gothique, avec sa grande baie à ogive au rez-de-chaussée.

La figure 115 donne l'ensemble d'un grand pavillon style normand, servant d'enceinte de pesage au champ de courses de Trouville (Calvados); ce pavillon est reproduit d'après un cliché photographique de M. Gustave Boscher.



Fig 117.

La figure 117 montre une vue perspective du pavillon que la République du Guatémala avait fait installer à l'Exposition de 1889.

PLANCHE XLII

BOUTIQUE RUSSE

M. Erentschek, architecte.

La boutique russe, dont nous donnons les détails à l'échelle de $0^m,10$ pour mètre (pl. XLII) et l'ensemble géométral (fig. 118), a été construite à Paris, rue de Richelieu, d'après les dessins de M. Erentschek, architecte; l'exécution en a été confiée à M. Voillereau, entrepreneur de menuiserie.

Cette façade de boutique est entièrement en sapin verni apparent et rehaussée par différents filages; les ornements sont peints en tons bleus, verts, rouges et blancs.

Au nombre des constructions russes, faites en vue de l'Exposition de 1889, on remarquait :

Le chalet de Finlande (fig. 119), construit à Helsingfors même et remonté au Champ de Mars par les ouvriers du pays.

Ce chalet n'offre peut-être pas le type exact des habitations finlandaises; c'est plutôt une sorte de palais en bois verni d'une architecture originale. Mais les quatre pavillons, au toit quadrangulaire et pointu, qui le décorent aux angles, le dôme central

et les larges baies qui l'éclairent, la galerie intérieure, les balcons extérieurs qui s'ouvrent sur chacune de ses faces, en font une construction originale et d'un caractère bien spécial.

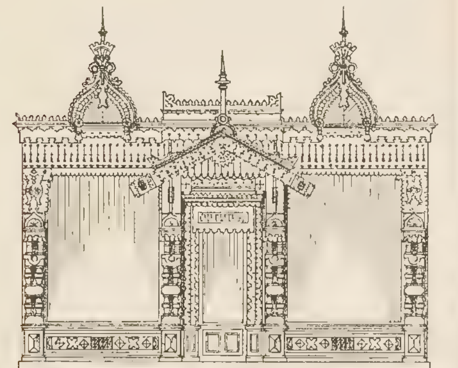


Fig. 118.

La maison slave (fig. 120), une des quarante-quatre habitations humaines construites par M. Charles Gar-



Fig. 119.

nier, avec son clocheton élancé et ses pignons en forme d'ogive, réminiscence heureuse de l'architecture orientale.

L'izba (fig. 121), maison de paysan ou chaumière russe, faite de rondins de sapin disposés en rangées horizontales et couverte en chaume ; une porte, avec quelques peintures primitives, quatre petites fenê-



Fig. 120.

tres aux volets peints en vert, deux bancs sur le seuil, tel est l'extérieur. Au dedans, une seule pièce, avec, dans un angle, le grand poêle d'hiver.



Fig. 121

C'est l'habitation dans sa simplicité et sa rusticité primitives. Là, plus de ces combinaisons d'assemblages de charpente, souvent très ingénieux, que

nous avons relevés plus haut en parlant des chalets suédois et norvégiens.

C'est que les Scandinaves et les Slaves partent de deux principes différents.

Les Slaves ou Russes procèdent par *empilages*, dans leurs constructions en bois, comme il est facile de le constater en examinant les habitations rurales de Russie, dont celle-ci (fig. 121) est un type très usité et très fréquent.

Les Scandinaves, au contraire, procèdent par assemblages; aussi ont-ils atteint de bonne heure une grande habileté dans l'art des constructions en bois : nous en avons donné précédemment quelques intéressants spécimens.

PLANCHE XLIII

LA VILLA MASCOTTE

M. Delmas, architecte.

Cette villa, érigée pour un compositeur de musique, sous la direction de M. Delmas, architecte, est construite, à partir du premier étage, en pan de bois apparent avec remplissages en briques; le rez-de-chaussée est entièrement en pierre.

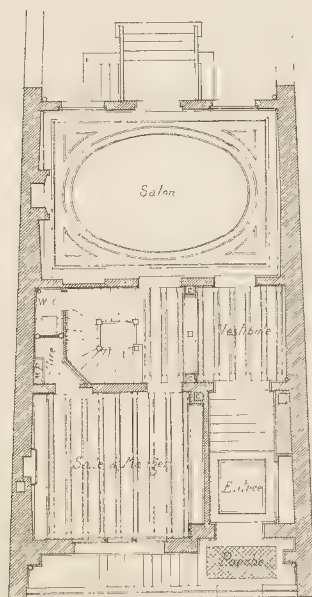


Fig. 122

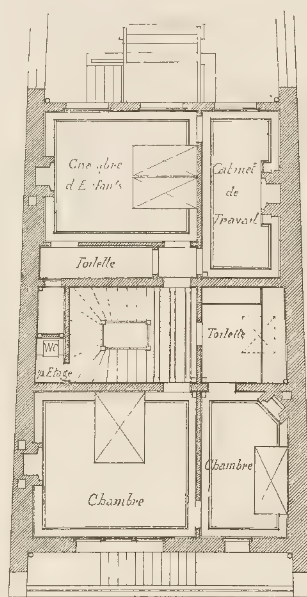


Fig. 123.

Afin d'obtenir une forte saillie dans la toiture et, en même temps, l'effet pittoresque que possédaient nos anciennes constructions du moyen âge, l'architecte a adopté le parti de porter le nu de la façade à $1^m,20$ environ en arrière de l'alignement; cette disposition a l'avantage d'isoler l'immeuble de la rue et de permettre la descente des sous-sols par un escalier extérieur.

Les figures 122 et 123 reproduisent, à l'échelle de $0^m,0075$ pour mètre, les plans du rez-de-chaussée et du premier étage de cette villa.

PLANCHE XLIV

KIOSQUE DE JARDIN

M. Jacq. Gros, architecte.

Ce kiosque (pl. XLIV) a été exécuté, dans un jardin, à Bâle (Suisse), d'après les dessins de M. Jacq. Gros, sous la direction de M. J.-B. Bilger, architecte de Mulhouse. Le pavillon, ouvert sur les côtés, d'une

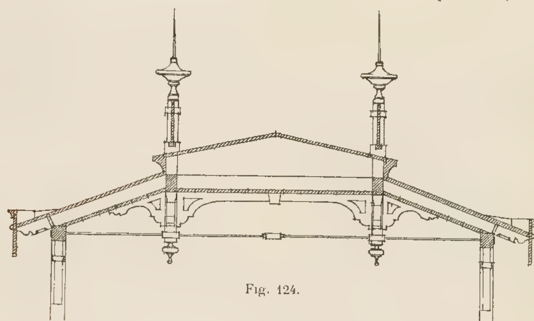


Fig. 124.

forme carrée à pans abattus avec panneaux découpés à jour, est entièrement construit en bois de sapin ordinaire peint en deux tons bruns à l'huile; la couverture est en zinc. Les deux figures 124 et 125

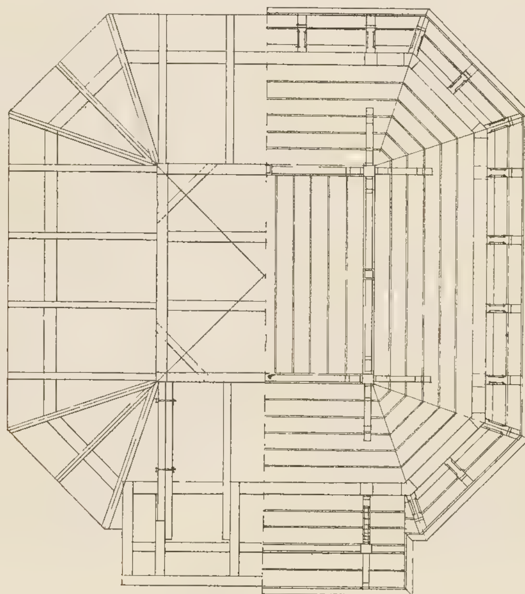


Fig. 125.

donnent, à l'échelle de $0^{m},025$ pour mètre, la coupe et le plan de la toiture; la moitié du plan représente, vue en dessous, la projection du plafond, du voligeage et des consoles.

PLANCHE XLV

TOURELLE D'ESCALIER

M. S. Sauvestre, architecte.

Cette tourelle d'escalier fait partie des dépendances de l'hôtel de M. Alfred Ménier, à Neuilly (Seine), construit par M. S. Sauvestre, architecte, et dont nous avons déjà reproduit un motif (pl. XIII).

Les matériaux employés ici sont les mêmes que ceux décrits précédemment (voir pl. XIII), sauf, cependant, quelques remplissages en galets qui ajoutent un peu d'animation au crépi.

PLANCHE XLVI

VILLA SPONTINI

M. Goury, architecte.

Cet hôtel, spécialement construit pour un artiste, forme le fond d'une villa où toutes les propriétés sont portées en reculement de 2 mètres environ. Cette disposition, que nous avons déjà signalée précédemment dans la villa Mascotte (pl. XLIII), permet d'avoir un peu de verdure en façade, une grille avant l'entrée et une descente extérieure pour les sous-sols.

La construction se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages, avec un atelier de peintre au troisième étage

Les bois de la façade sont apparents sur fond en crépi moucheté.

La planche XLVI donne simplement un motif de la partie basse de cette habitation, pris sur l'entrée; ce motif, avec ses bois apparents figurant les dessins les plus capricieux sur le fond en crépi, est bien étudié et d'un effet assez pittoresque.

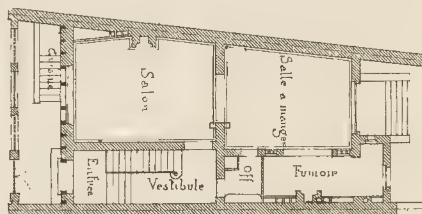


Fig. 126.

La figure 126 reproduit, à l'échelle de $0^m,005$ pour mètre, le plan du rez-de-chaussée.

PLANCHE XLVII

BALCON

M. Jacq. Gros, architecte.

Les balcons forment une saillie, au delà du nu d'un mur, portée sur des consoles, des colonnes ou des cariatides et fermée par une balustrade.

Ils peuvent subir diverses transformations : tantôt ils reposent directement sur des supports reposant eux-mêmes sur le sol, tantôt ils sont portés en encorbellement sur des consoles en pierre, en briques ou en bois. Dans certains cas, le balcon se développe et garnit alors toute la largeur d'une face du bâtiment, ou bien, en prenant plus de saillie, devient une terrasse à un ou plusieurs étages.

Le balcon (pl. XLVII) fait partie d'une maison-

nette suisse; il est entièrement construit en bois de sapin et de mélèze, et a été exécuté d'après les dessins de M. Jacq. Gros, architecte à Zurich; nous en donnons (fig. 127) le plan à l'échelle de 0m,025 pour mètre.

Les figures 128 et 129 montrent un balcon appar-

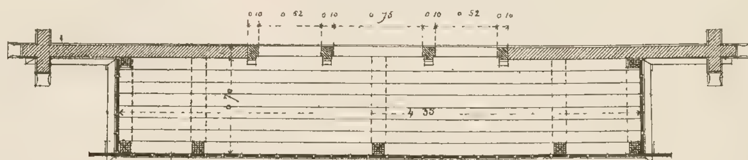


Fig. 127.

tenant à une maison construite à Maurecourt, sous la direction de M. Simonet, architecte.

Les figures 130 et 131 donnent les deux faces d'un balcon japonais, composé par M. Guérineau, archi-

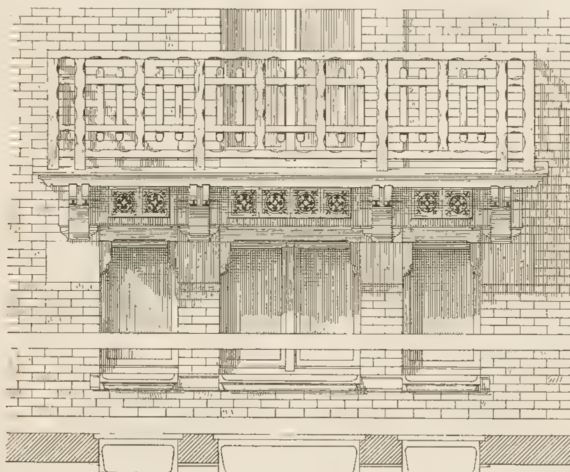


Fig. 128.

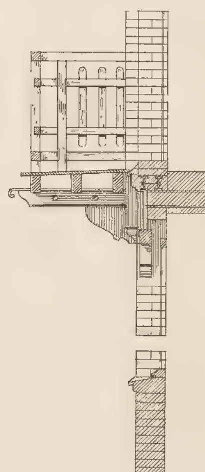


Fig. 129.

tecte. Ce balcon est supporté par une série de consoles en encorbellement, habilement combinées; le garde-corps est formé de pièces rondes garnies à leurs extrémités d'ornements en bronze.

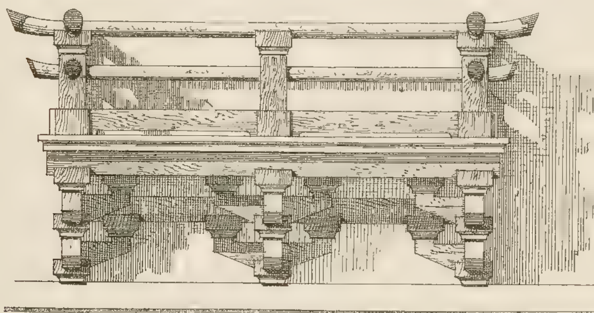


Fig. 130.

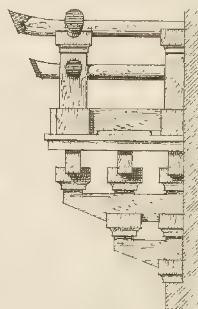


Fig. 131.

PLANCHE XLVIII

FAÇADE DE BRASSERIE

M. Ch. Risler, architecte.

La porte d'entrée (pl. XLVIII) appartient à une brasserie, construite au Champ de Mars sur les dessins de M. Risler, architecte, par M. Lecœur, entrepreneur de menuiserie. Le bois employé est du sapin naturel verni; la porte d'entrée, avec ses deux colonnettes tournées supportant un tableau pour enseigne, rappelle sensiblement le style russe; les chapiteaux, les fûts et quelques chanfreins sont rehaussés de vermillon et de bleu cobalt.

Les montants et les traverses sont en bois de $0^m,08 \times 0^m,08$ et les remplissages en lames de parquet formant point de Hongrie.

PLANCHE XLIX

CHALET A TOURELLE

M. Jacq. Gros, architecte.

Ce petit chalet à tourelle est isolé au milieu d'un jardin; le propriétaire en a fait une sorte de musée où il dépose des curiosités, des objets rares et des souvenirs de voyages.



Fig. 132.

La salle principale est garnie, tout autour, de petites tablettes, et le centre est occupé par une grande table; la petite salle ne sert actuellement que d'antichambre, mais on pourrait en faire un fumoir ou, ce qui serait préférable encore, une salle de billard. La couverture est entièrement composée de grands bardeaux bruts; les lattes placées en travers de ces bardeaux sont demi-rondes, afin que les

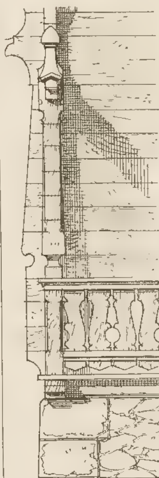


Fig. 133

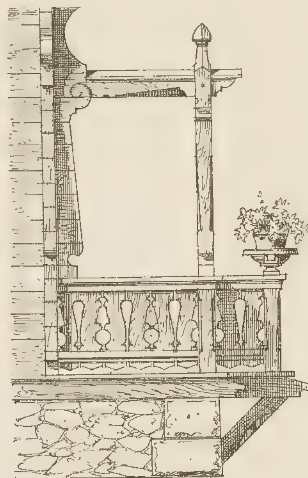


Fig. 134.

pierres qui les chargent ne puissent glisser; la couverture de la tourelle est faite de petits bardeaux; le soubassement est en maçonnerie cyclopéenne; la souche de cheminée est en briques couvertes exté-

rieurement de petits bardeaux. Le chapeau de la cheminée consiste en une dalle mobile chargée d'une autre pierre naturelle fixée dessus et formant contrepoids, ce qui permet d'ouvrir et de fermer le chapeau d'en bas, au moyen d'une chaîne.

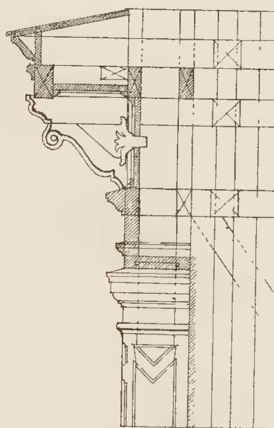
La figure 132 donne, en géométral, la façade du chalet avec sa tourelle; les figures 133 et 134 montrent les poteaux-potences, employés comme motif décoratif, en même temps qu'ils contribuent à assurer la solidité du balcon.

PLANCHE L

CAMPANILE

M. Formigé, architecte.

La planche L représente la partie supérieure d'un des campaniles couronnant, sur le jardin, les py-



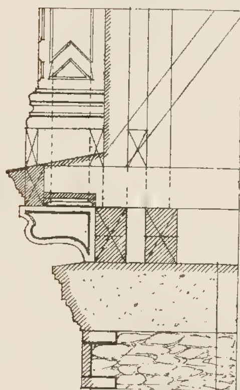


Fig. 135-136.

lônes des entrées centrales des palais des Arts libéraux et des Beaux-Arts, au Champ de Mars.

Ce motif, exécuté sous la direction de M. Formigé, architecte, est entièrement en bois de sapin; les ornements entourant le cadran sont en staff, la

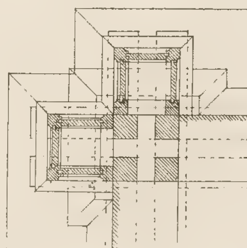


Fig. 137.

guirlande est en terre cuite sur fond or, et les quatre rosaces des métopes de la corniche sont en terre cuite émaillée en ton vert. Tous les bois sont peints en ton brun et rehaussés de baguettes, moulures et filets d'or avec sertis en noir; le fond des métopes, ainsi que les petits losanges des pilastres, sont peints en bleu foncé.

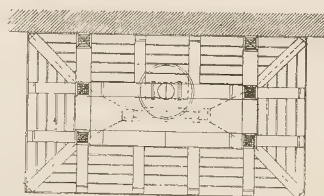


Fig. 138.

La corniche à blochets, dont nous donnons un détail en coupe sur notre planche, est entièrement peinte en ton brun, et les panneaux du fond, représentant des étoiles, sont peints de divers tons employés alternativement; une rive à tête de lion, en terre cuite naturelle, couronne cette corniche.

Le plan indiqué en haut de notre planche, à l'échelle de $0^m,01$ pour mètre, donne la section du

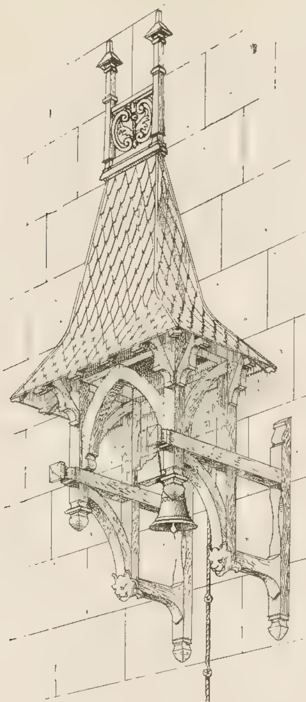


Fig. 139.

campanile avec la corniche, vu en dessous, ainsi que la projection du terrasson.

Les figures 135, 136 et 137 reproduisent le plan et les coupes des bases et des chapiteaux des pilastres d'angles et leur mode d'assemblage.

Les figures 138, 139 et 140 donnent le plan, la

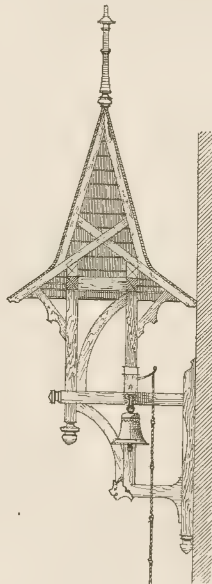


Fig. 140.

perspective et la coupe d'un auvent abritant une cloche; ce motif est dû à M. Frantz Jourdain, architecte.

La figure 141 est un autre exemple de campanile abritant une horloge.

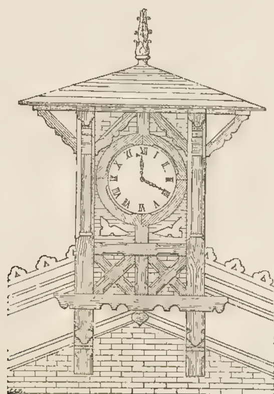


Fig. 141.

TABLE DES MATIÈRES

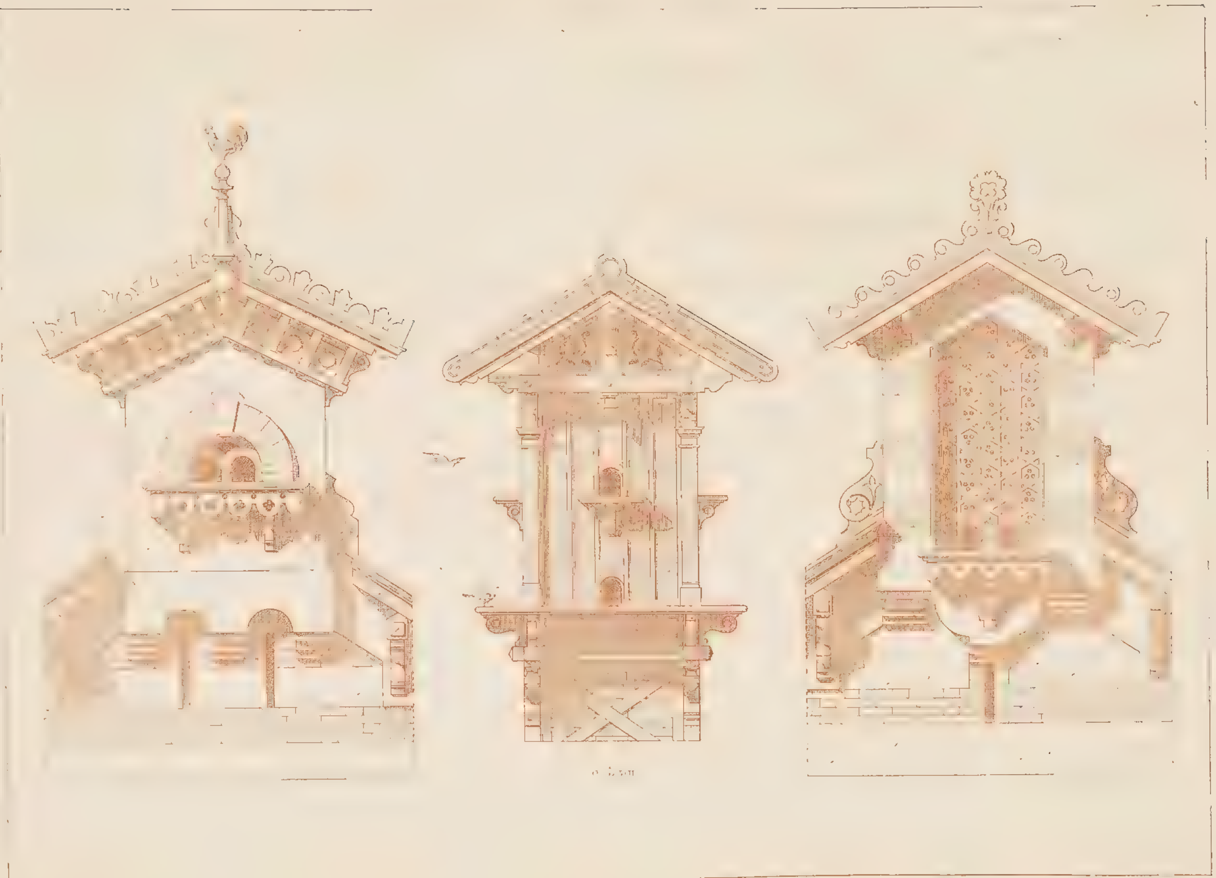
9969. — Librairies-Imprimeries réunies, rue Mignon, 2, Paris. — MAY et MOTTEROZ, Directeurs.



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

PIGEONNIER — POULAILLER — LAPINIÈRE

M P CHABAT, Architecte



PIERRE CHABAT.

TOMASK. Sc.

PIGEONNIERS

M. Pierre CHABAT, Architecte



PIERRE CHABAT

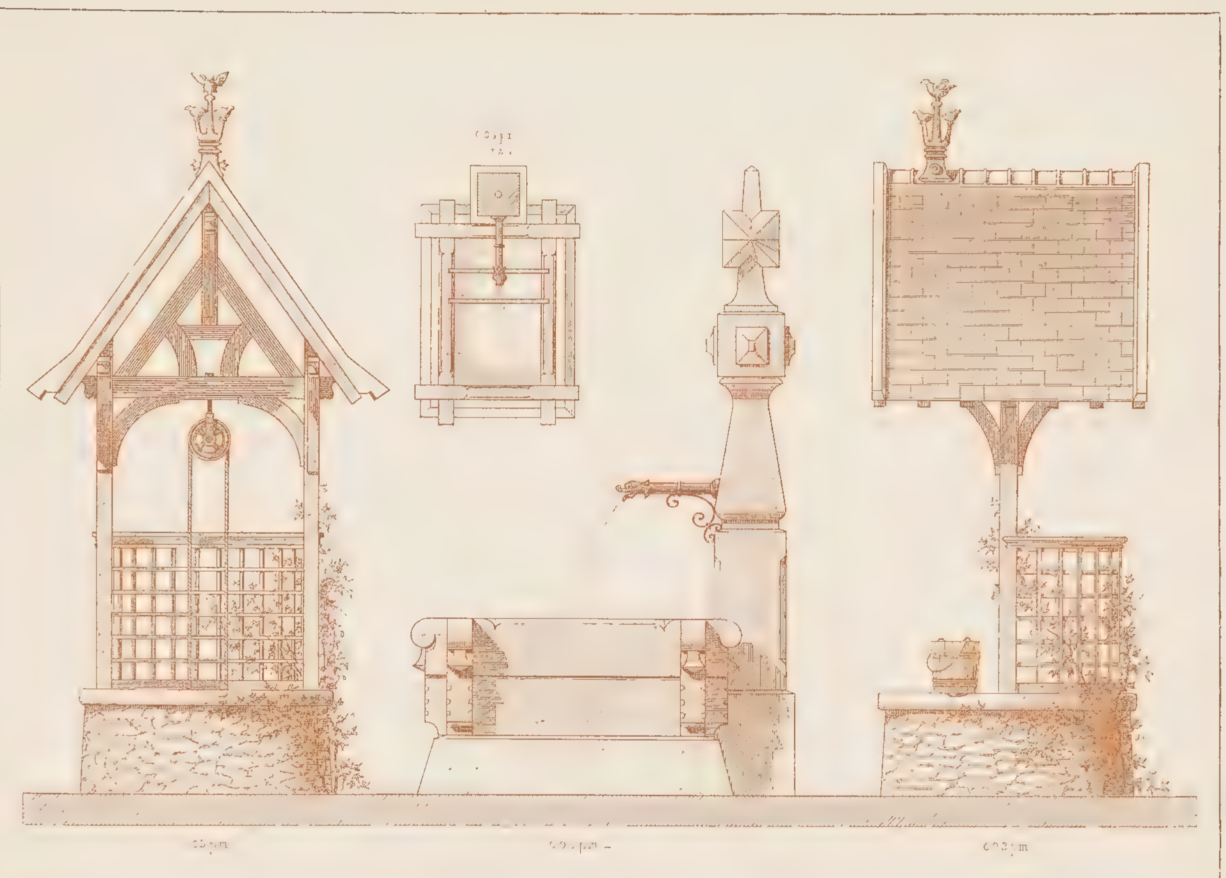
PIGEONNIERS — PAVILLON.

M. Pierre CHABAT, Architecte



PIERRE CHABAT — TOMASKI SC

PORTE CHARRETIÈRE



PIERRE CHABAT — TOMASK, SC.

PUITS ET FONTAINE

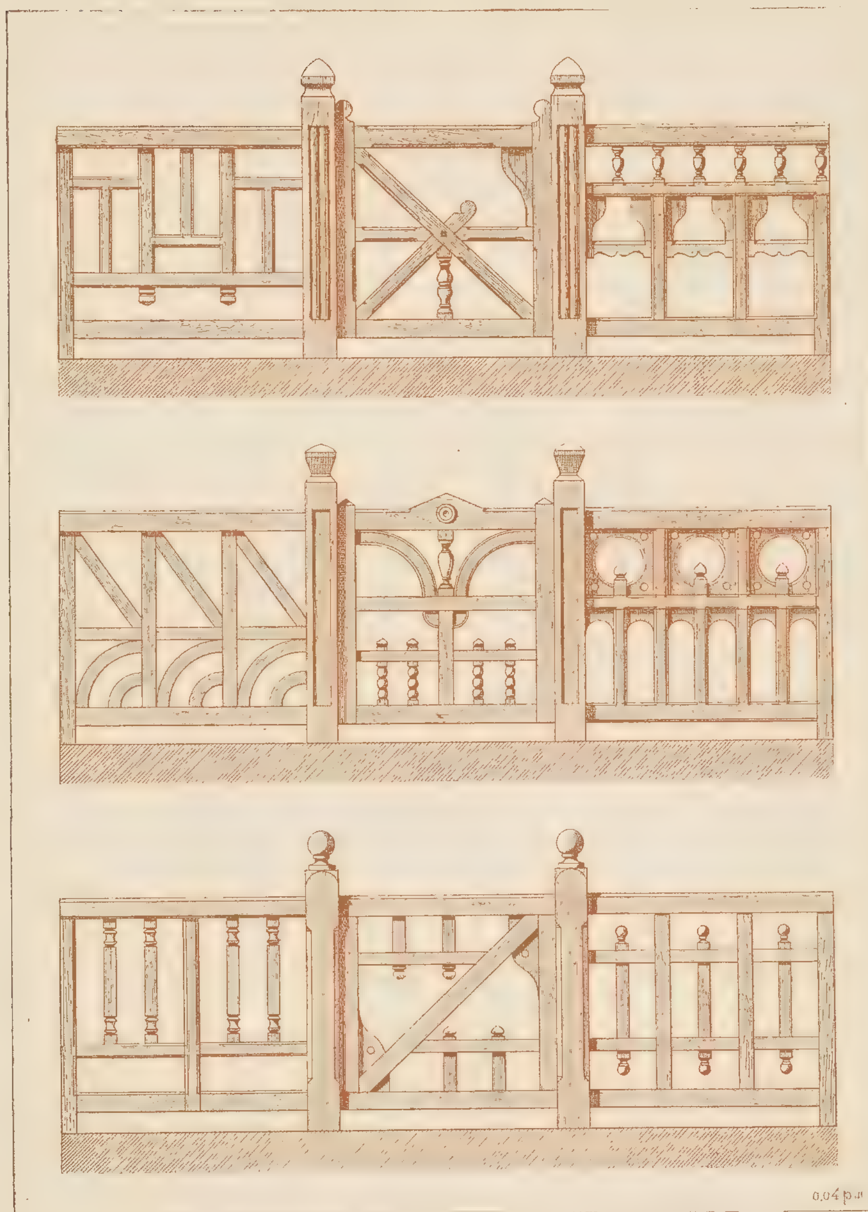
L. S. CAUVESIRE & J. GROS, Architectes





PORTE CHARRETIÈRE

Pierre CHABAT, Architecte



PIERRE CHABAT. TOMASR, SC.

CLOTURES

M. Edward DEWSON, Architecte



KIOSQUE POUR MUSICIENS



PIERRE CHABAT

CONSOLES JAPONAISE.



PIERRE CHABAT — TOMASK. SC

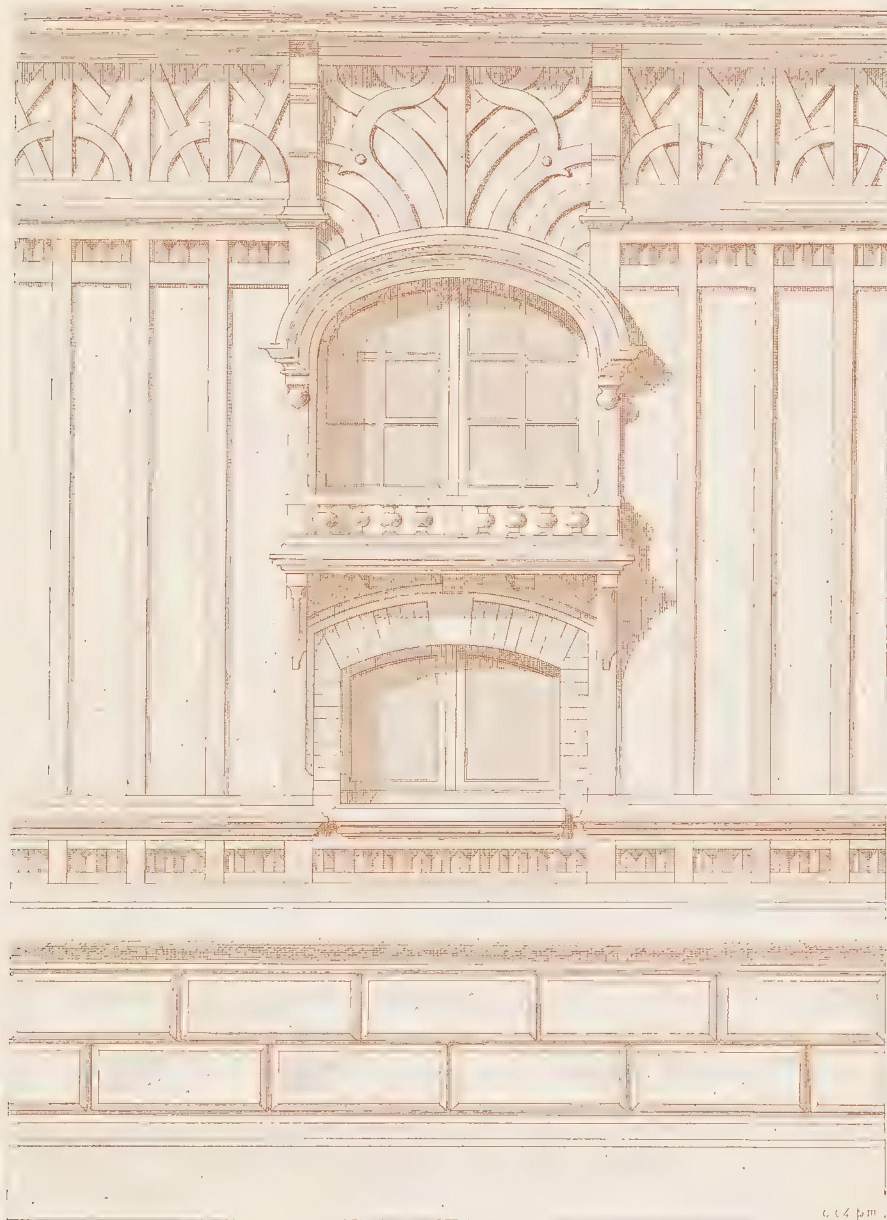


PIERRE CHABAT

TOMASK. Sc

LUCARNES

M. CORDIER, Architecte



PIERRE CHABAT — TOMASK. SC.

PAN DE BOIS



PL. 81 — CHALET



P. LEPRI CHABAT. LOMASK, SC.

BARRIÈRES

MM. S. SAUVESTRE et BAUMIER, Architectes



TOMASK, SC.

PORTE

SIMONET, Architecte



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

PORTES CHARRETIÈRES





PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

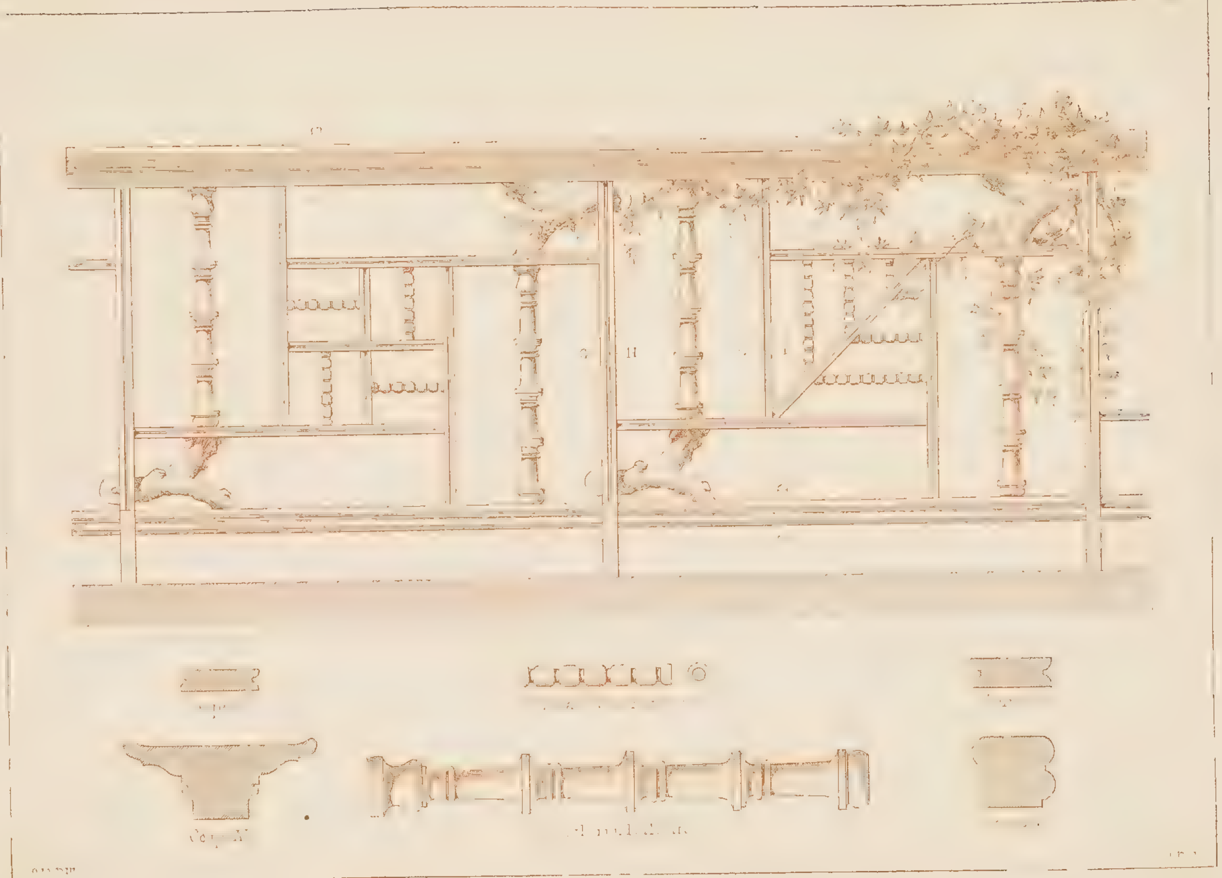
PORTES CHARRETIÈRES

J. Paul GION, Architecte.

LE BOIS PITTORESQUE



SIMONET, Architecte



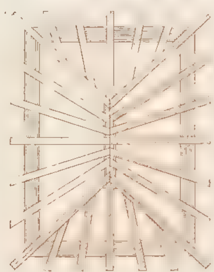
PIERRE CHABAT

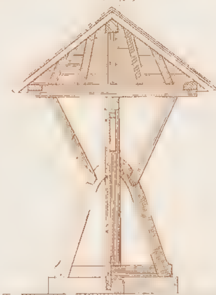
TOMASK, SC

BALUSTRADE

M. SIMONET, Architecte



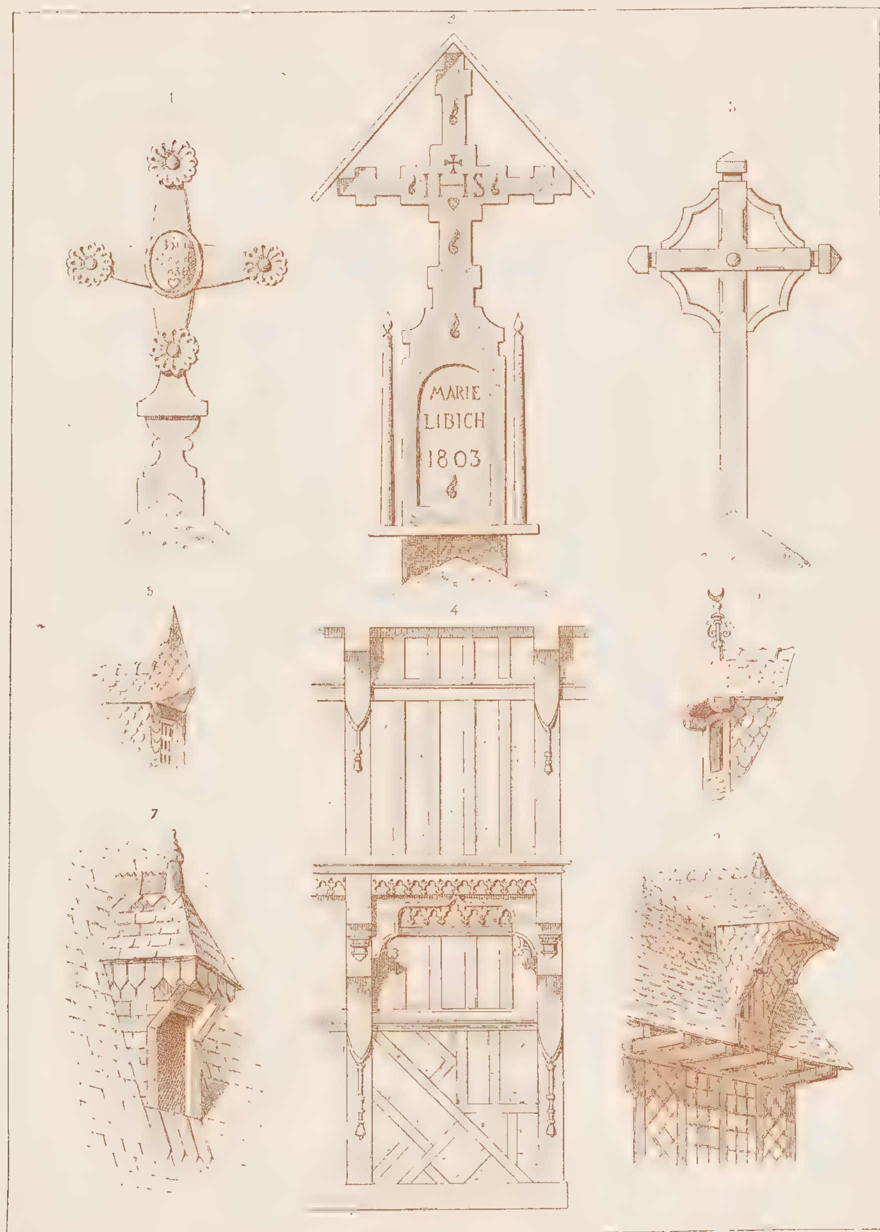






PIERRE CHABAT. TOMASKI. SC.

[illegible]



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

CROIX — LUCARNES — PAN DE BOIS

Croquis de M. HÜGELIN, Architecte



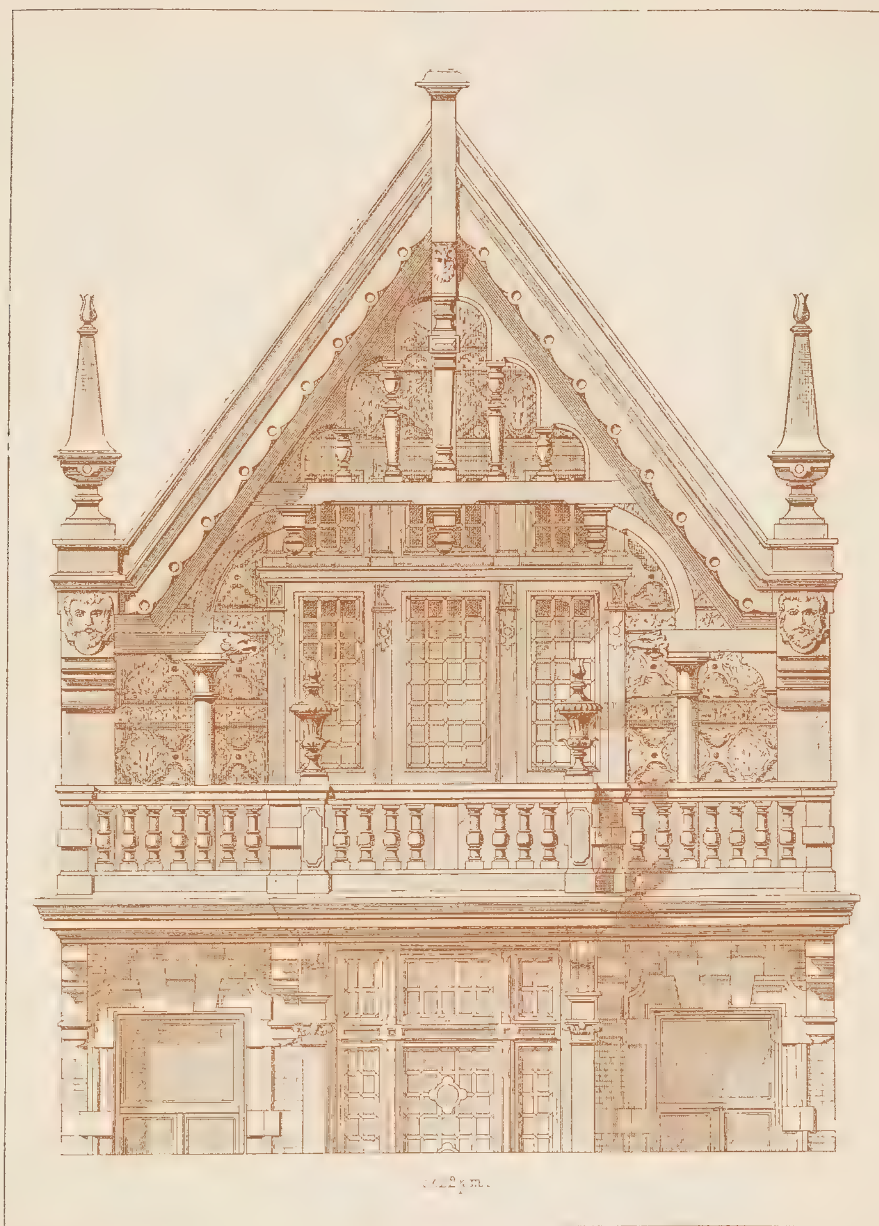
PIERRE CHABAT — TOMASK, Sc

PORTE

M. Paul SÉDILLE, Architecte



PIERRE CHABAT. TOMASK SC



PIERRE CHABAT — TOMASK, SC.

PIGNON

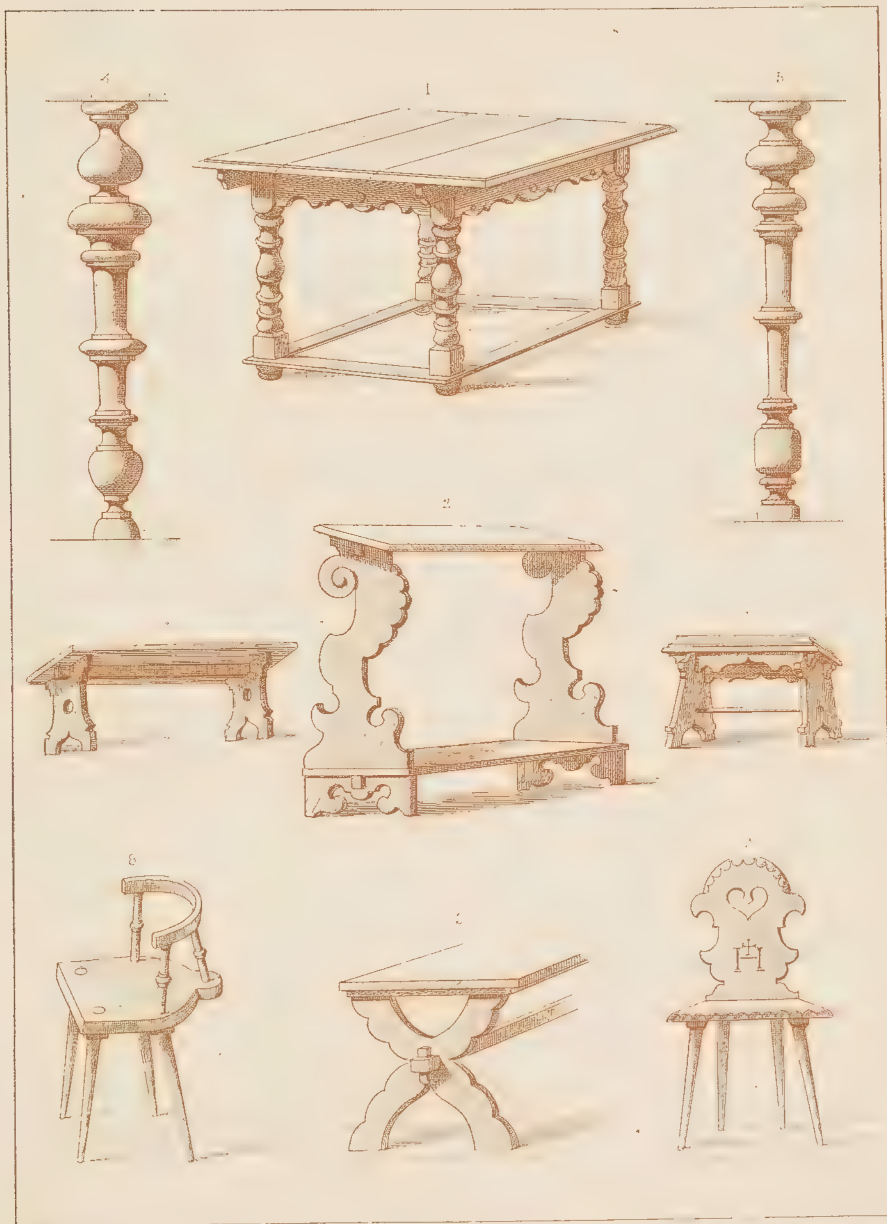
M. JAMAER Architecte



TOMASK. SC.

ABRI JAPONAIS

Croquis de M. A. GUÉRINEAU, Architecte



PIERRE CHABAT

TOMASK, Sc

MEUBLES

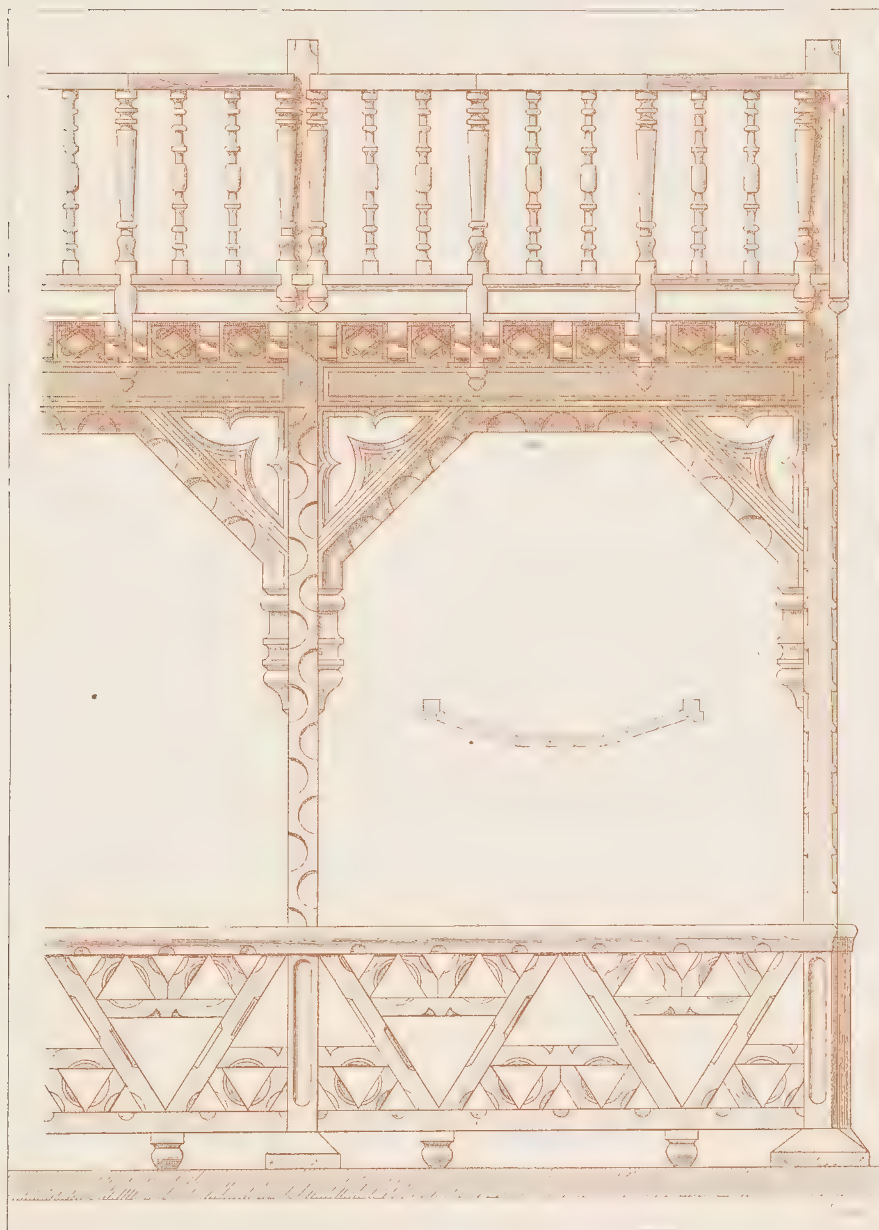
Croquis de M. HÜGELIN, Architecte



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

PIGNON (Partie haute)

M. SIMONET, Architecte



DELBET, CHAUVAL. TOMASK, SC.

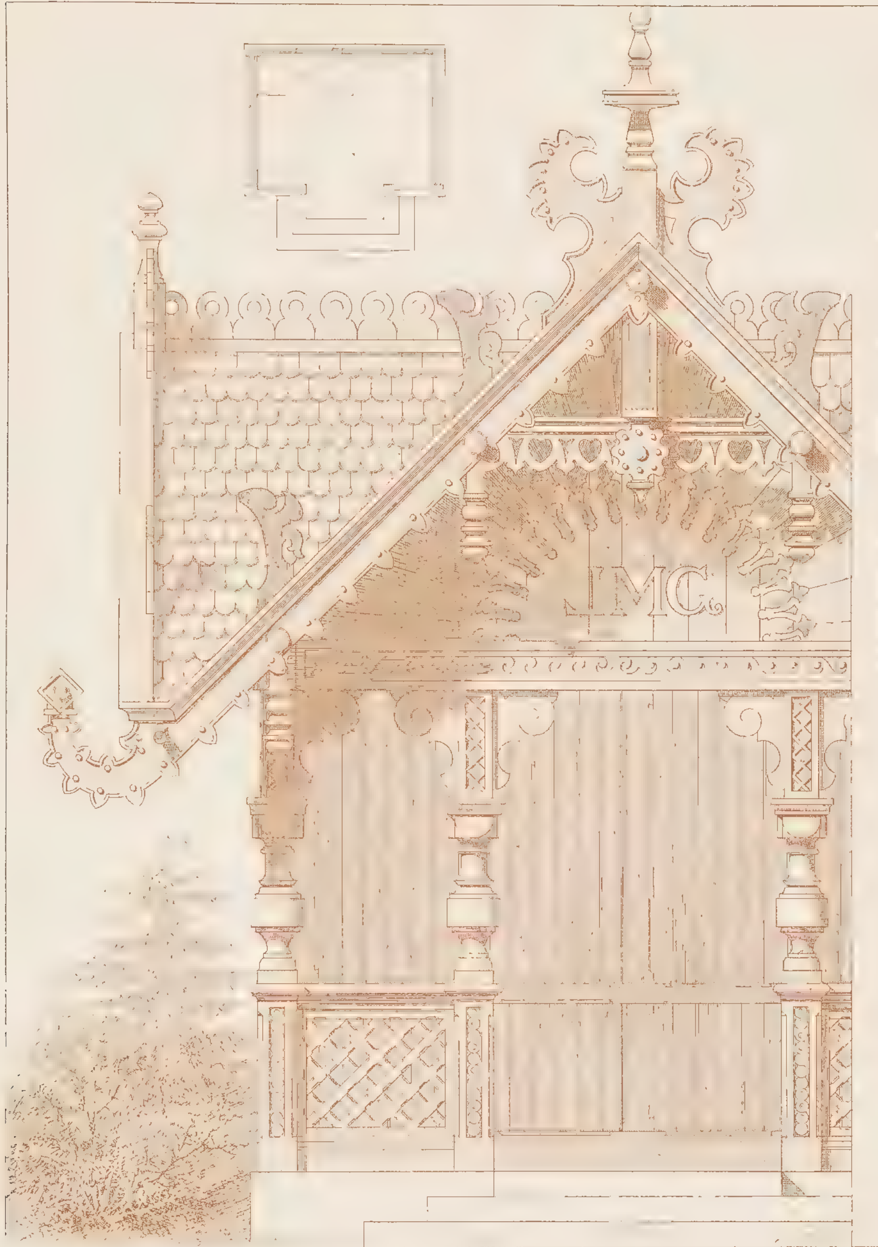
PIGNON (Partie basse)

M. SIMONET, Architecte.



PIERRE CHABAT — TOMASK, SC.

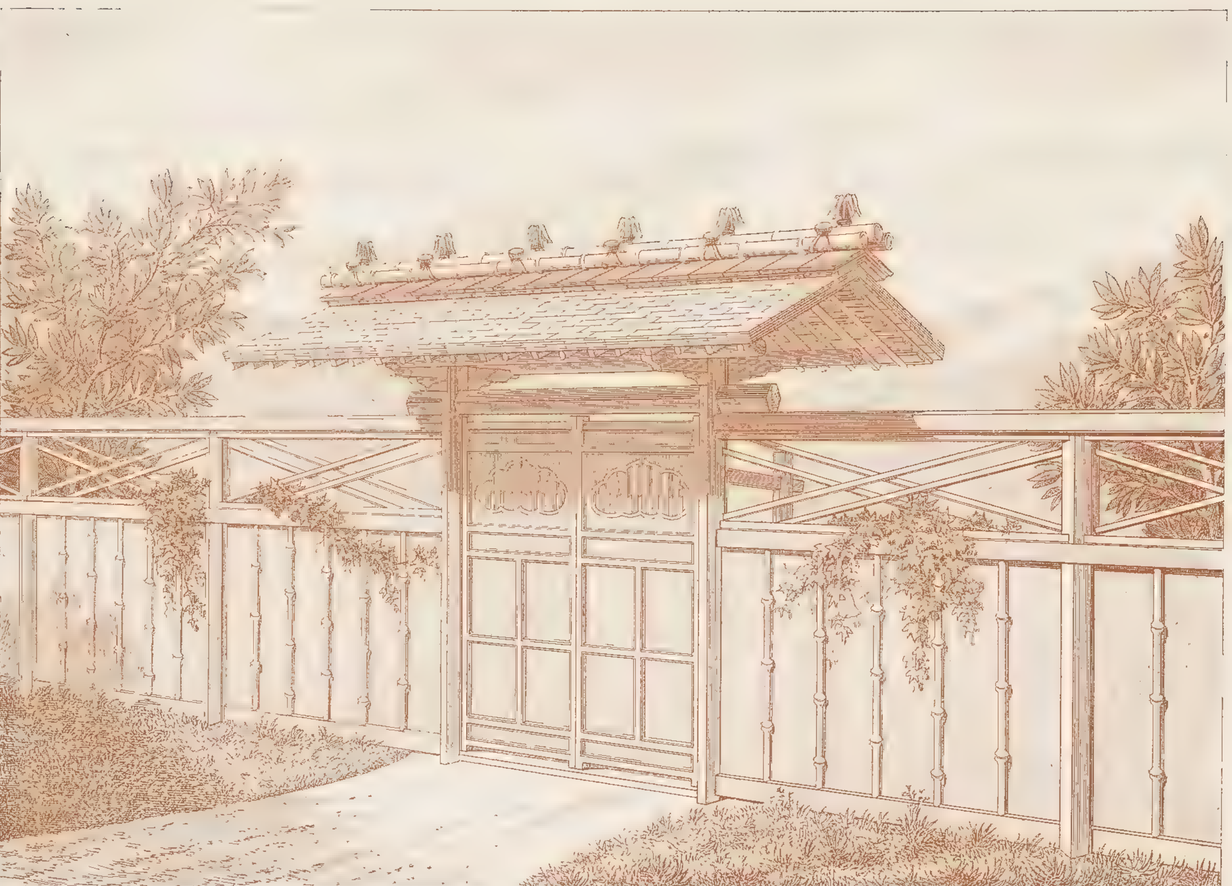
SOURCE DE SAINT-MESMES



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.



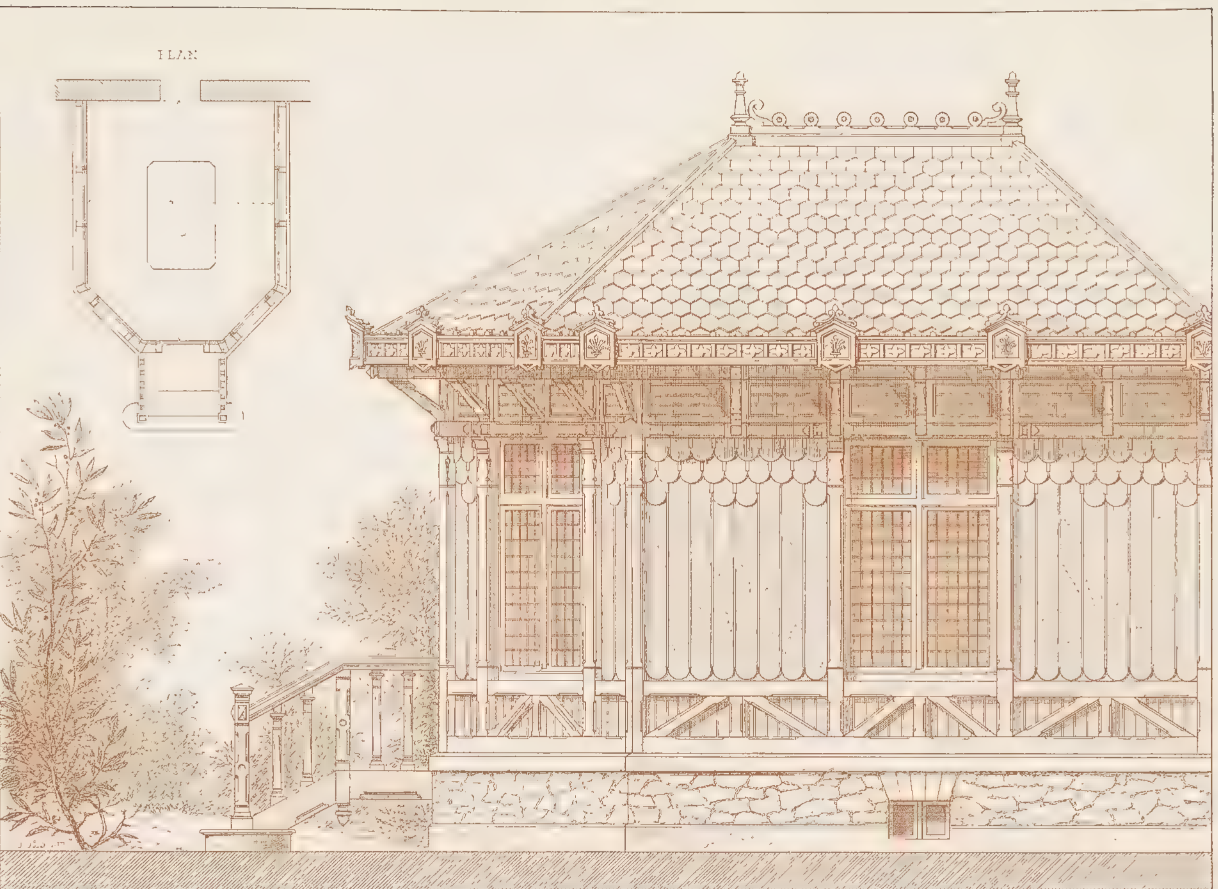
PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.



PIERRE CHABAT. ...OMASK, SC.

PORTE JAPONAISE

Croquis de M. A. GUÉRINEAU, Architecte



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

SALLE DE BILLARD



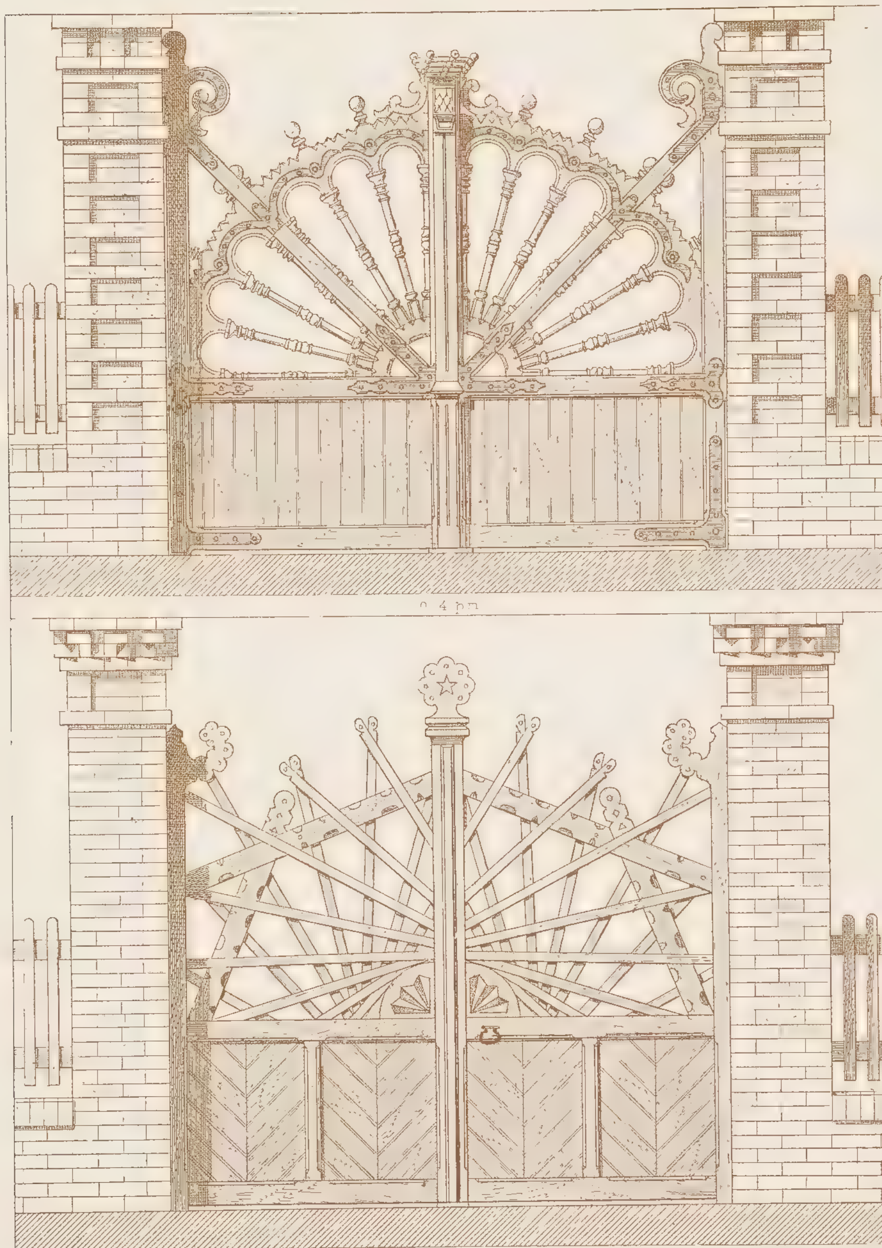


PIERRE CHABAT

TOMASK. SC

FERMES NORMANDES

Croquis de M. HÜGELIN, Architecte



PIERRE CHABAT

TOMASK, SC.

PORTES



PIERRE CHABAT.

TOMASK, SC.

PETIT HOTEL

M GOURY Architecte

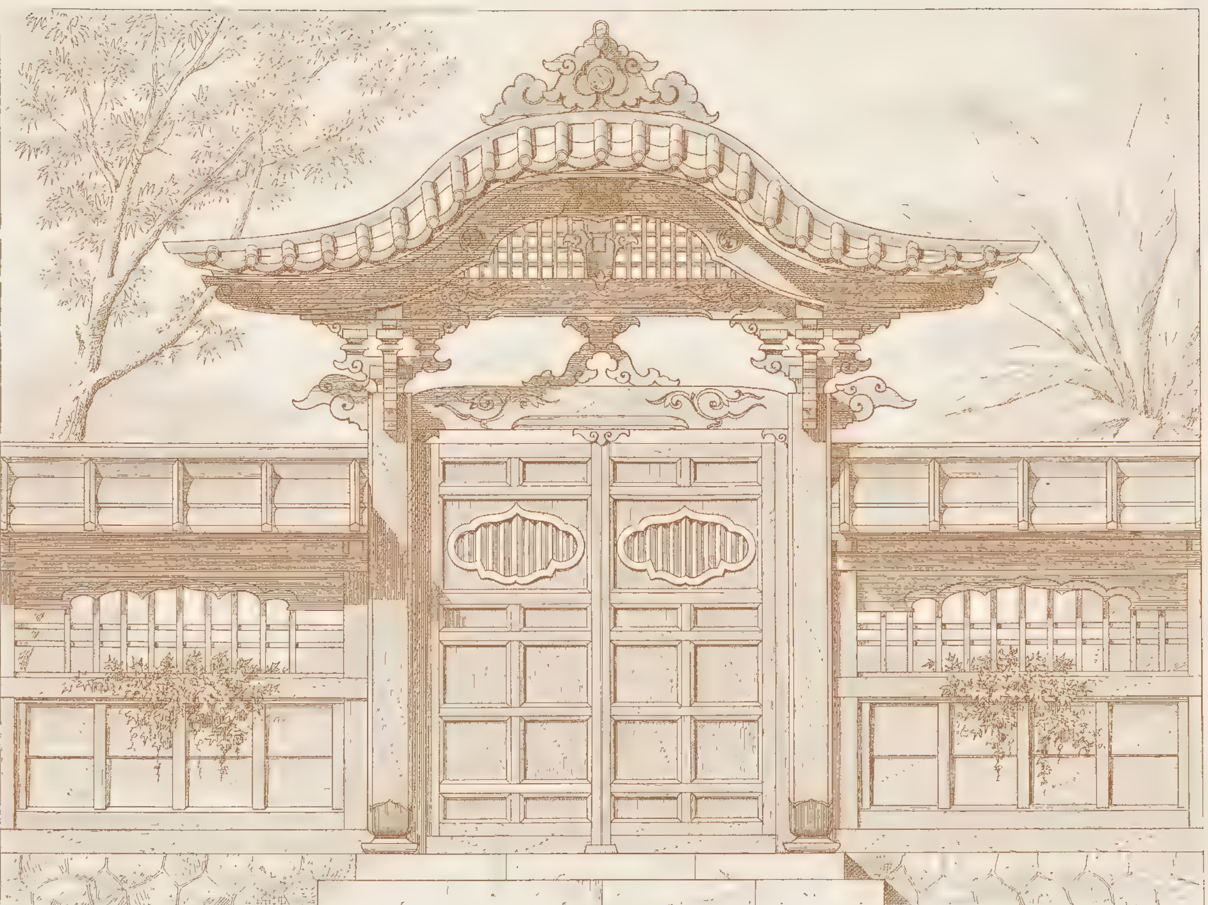


PIERRE CHABAT.

TOMASK, SC.

KIOSQUE DE JARDIN

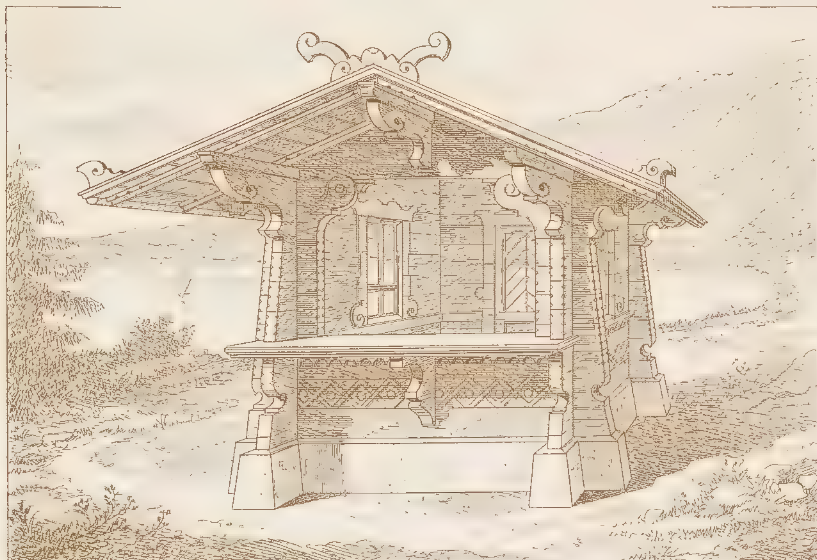
Croquis de M. GUÉRINEAU, Architecte

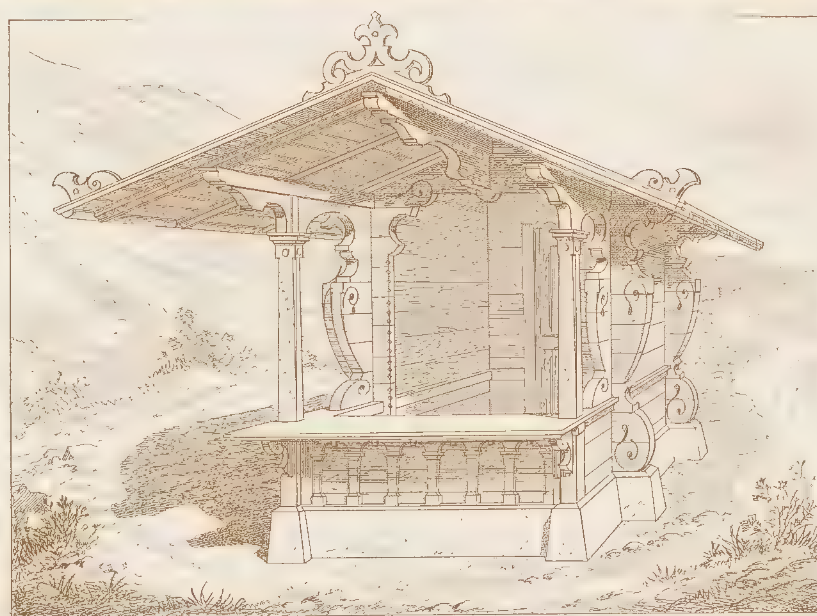


PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

PORTE JAPONAISE

Croquis de M. GUÉRINEAU, Architecte





PIERRE CHABAT. TOMASK. SC

[illegible]

[illegible]



PIERRE CHABAT. WASK, SC.

[illegible]

[illegible]



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

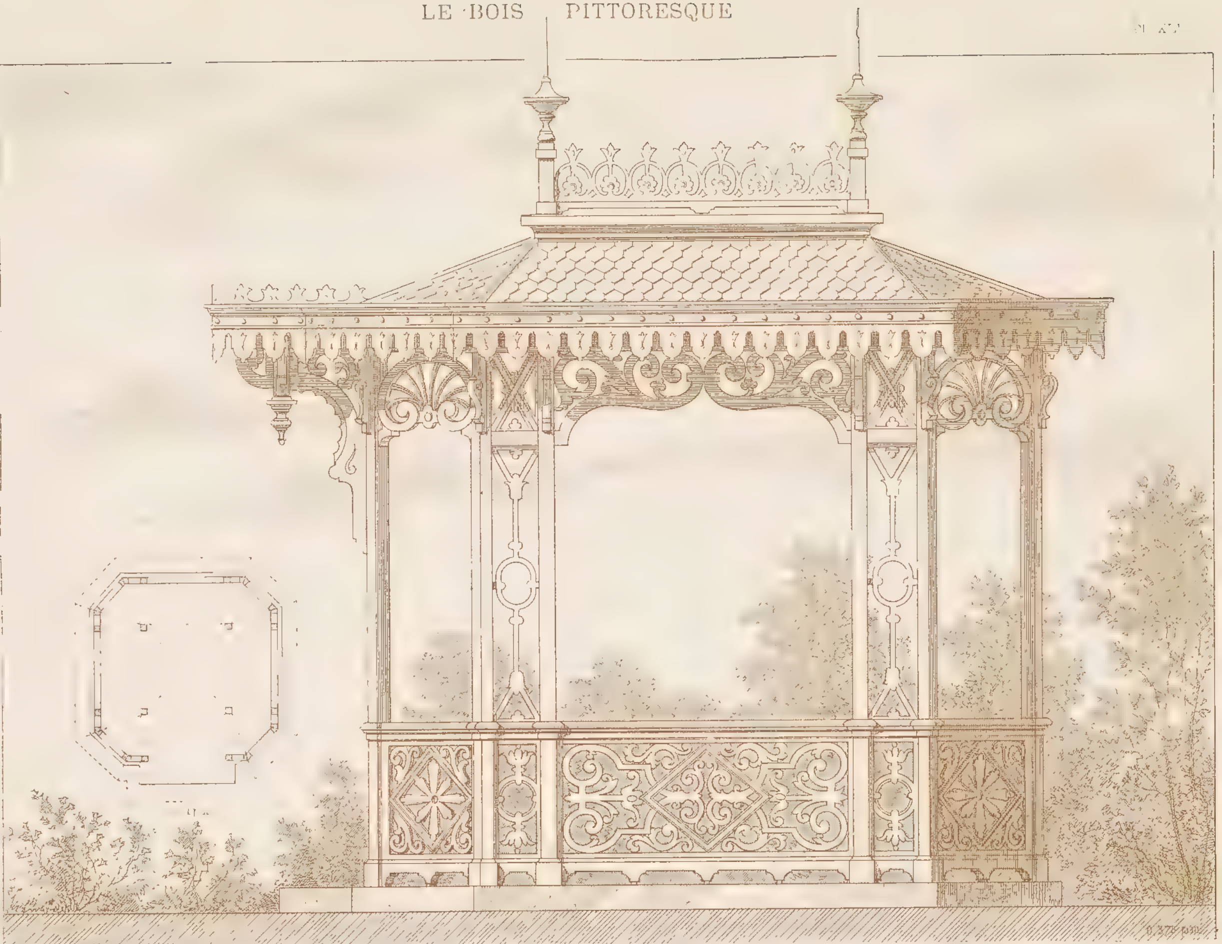
BOUTIQUE RUSSE

ERFNTSCHEK, Architecte



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

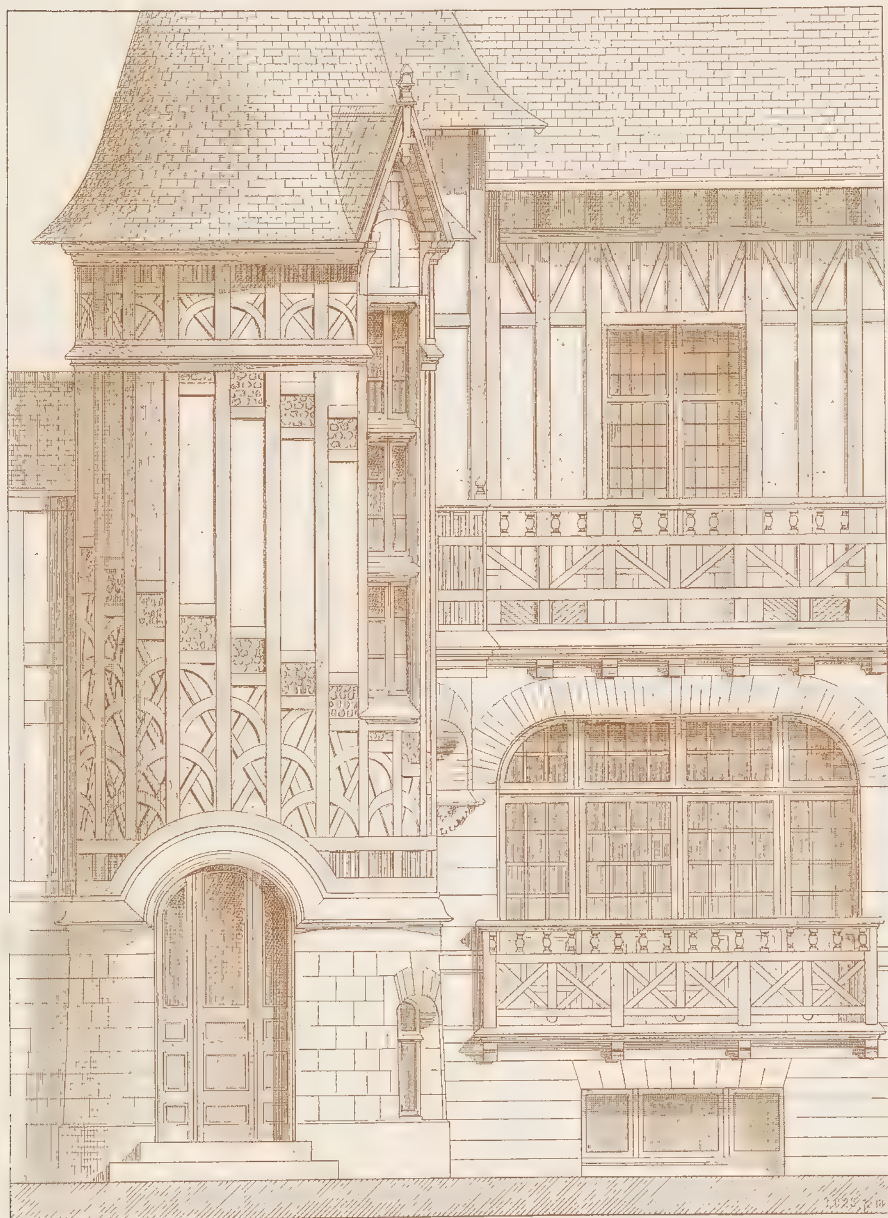
[illegible]A [illegible]ASCOTTE



PIERRE CHABAT — TOMASK, SC

KIOSQUE

M. Jacq. GROS, Archit.



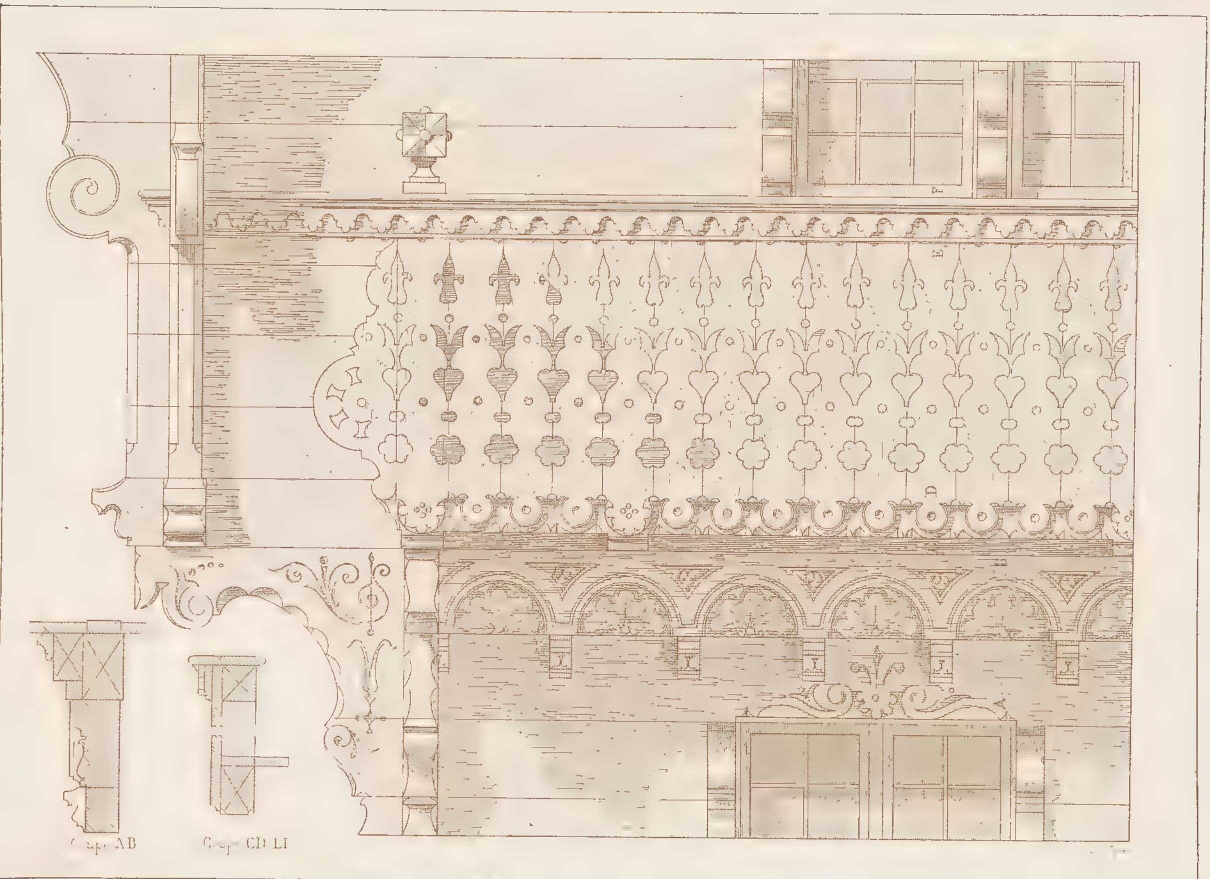
PIERRE CHABAT | TOMASK. SC

TOURELLE D'ESCALIER



PIERRE CHABAT. TOMASK. SC.

VILLA SPONTINI



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

BALCON



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

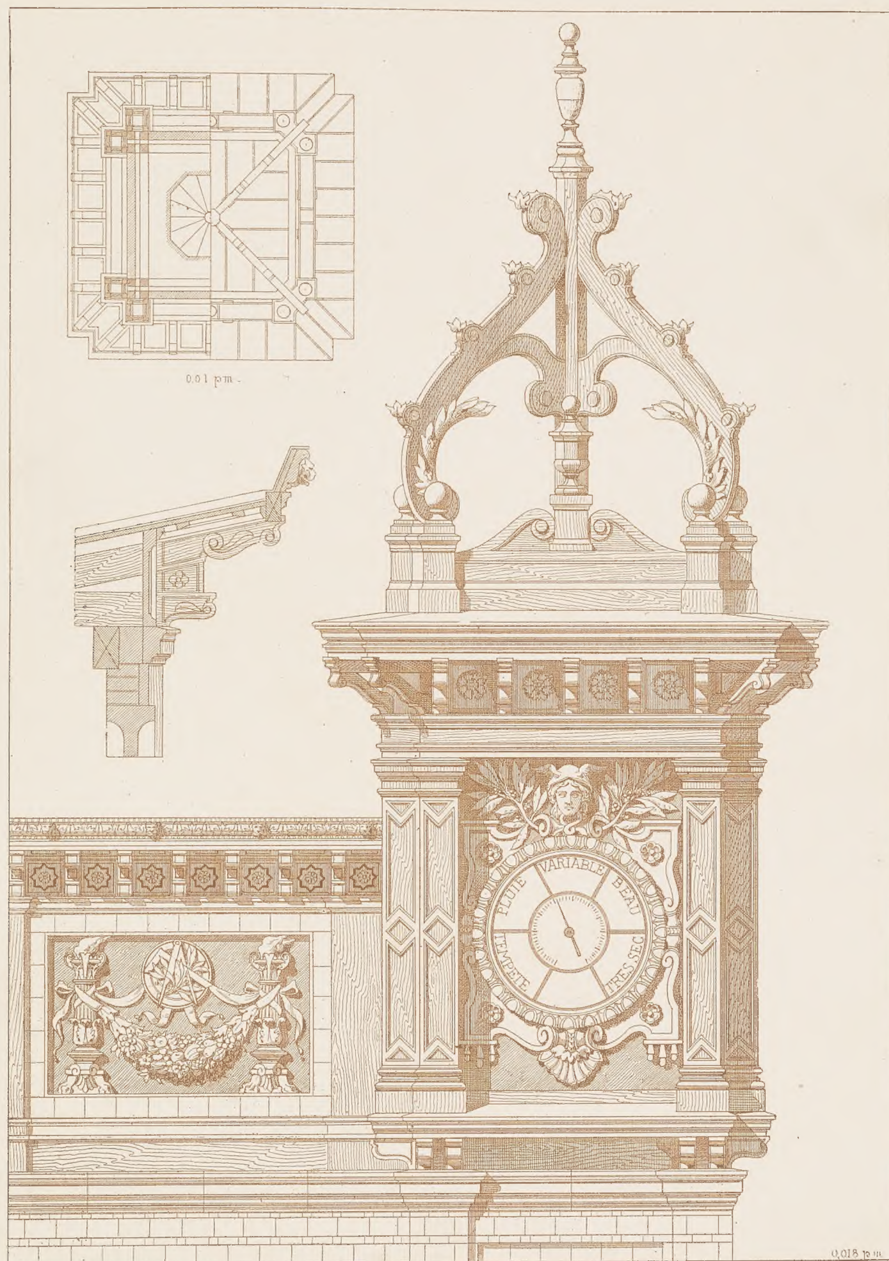
[illegible]



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

CHALET

M. Jacq. GROS, Architecte



PIERRE CHABAT. TOMASK, SC.

CAMPANILE

M. FORMIGÉ, Architecte